

PER  
C-4

# Action

Canada • France



Air Canada reçoit son premier Airbus. Photo AÉROSPATIALE

## L'OACI: 45 ans pour bâtir une aviation universelle Le Canada, partenaire privilégié d'AÉROSPATIALE HARRICANA 90: Un succès à faire grandir

No 139  
MARS/AVRIL 1990  
2.50\$

Revue de la chambre de commerce française au Canada  
Rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.  
Commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

Cacharel

Loulou

LE NOUVEAU PARFUM DE CACHAREL.

5

## 45 ANS À BÂTIR UNE AVIATION UNIVERSELLE

M. Patrick Hénault, Ambassadeur Représentant permanent de la France au Conseil de l'O.A.C.I., souligne le rôle important de l'O.A.C.I. en matière d'assistance technique et de sûreté.

Par Hélène Tirole

7

## AÉROSPATIALE FÊTE SON VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

Une progression exceptionnelle en 1989 et un partenaire prioritaire: Le Canada



9

## CANADAIR-AÉROSPATIALE:

Une collaboration franco-québécoise exemplaire

Par Anne Pélouse

11

## NOUVELLES TECHNOLOGIQUES DES ENTREPRISES FRANÇAISES

Dépollution industrielle  
Samantha Fax  
Plateau magnétique à aimants  
Une carte de communication intelligente  
Bimbar  
Irguide SM1

12

## HARRICANA 1990

Un succès à faire grandir  
Par Alexandrine Le Houérou

15

## ACTUALITÉS

DÉJEUNER-CAUSERIE  
PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
NOUVELLES DES ENTREPRISES FRANÇAISES  
IMMOBILIER  
LIBRE ÉCHANGE  
EUROPE 92  
FLASH  
MOUVEMENTS  
OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

19

## CHRONIQUE JURIDIQUE

RESPONSABILITÉ PÉNALE, COMPLICITÉ, RÉGLEMENT DE COMPTE ENTRE MALFAITEURS

Par Raymond Lette c.r.

20

## CONJONCTURE

LE POINT DE LA CONJONCTURE EN FRANCE

Par François Jonathan, Président. BNP Canada

21

## TABLEAU DE BORD

Économies Française et Canadienne

22

## SALONS FRANÇAIS

De 1989 à 1990

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale dont le siège est à Montréal, vient de fêter ses 45 ans. Patrick Hénault, Ambassadeur, Représentant permanent de la France au Conseil, explique à Action Canada France le rôle primordial, mais souvent méconnu, de cette organisation sans laquelle le transport aérien international n'aurait pas connu son développement actuel. Pour la petite histoire on y apprend aussi que Montréal fut choisie comme siège de l'Organisation car elle constituait pour les américains et les anglais le compromis idéal!

Parmi plusieurs secteurs à succès, l'aviation est celui où les échanges entre la France et le Canada se sont développés activement et d'une façon exemplaire au cours de ces dernières années. Deux sociétés dominent cette coopération. L'une est Aérospatiale et l'autre Bombardier-Canadair. L'accord signé entre ces partenaires en septembre 88 représente plus de 1,2 milliard de dollars et 16 années de travail. Les bénéficiaires sont considérables et vont bien au-delà d'un simple contrat de sous-traitance.



Le raid Harricana est sorti vainqueur des pièges du Grand Nord québécois. La plupart des participants, dont une majorité de français, ont découvert les immenses possibilités qu'offre la nature québécoise pour y vivre des aventures extrêmes. Ce premier succès augure bien pour une édition en 91 mais parions aussi que ces paysages grandioses inspireront les organisateurs toujours en quête de nouveaux défis.

Jean-François Pichard du Page

### ACTION CANADA FRANCE

Fondateur:  
BERTRAND NAMY

Président du conseil d'administration:  
JEAN-FRANÇOIS PICHARD du PAGE

### COMITÉ DE LA REVUE

Président:  
JEAN-FRANÇOIS PICHARD du PAGE

Rédactrice en chef:  
HÉLÈNE TIROLE

Conseiller à la rédaction:  
JEAN-PAUL LEJEUNE

### Membres:

ALAIN DIDILLON  
PIERRE HENRI-GUIGNARD  
CLAUDE JANET  
HERVÉ MIGNOT  
CHARLES-HENRY PERRET  
JEAN-CHARLES RAINAUD  
JEAN-PAUL SEMEILLON

Infographie: NIDORF Inc.  
Impression: GRAPHIQUE ALPHA inc.

### RÉGIE PUBLICITAIRE ET COORDINATION:

CHARLES-HENRY PERRET  
360, St-François-Xavier, 1<sup>er</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 2S8  
Tél.: (514) 281-1246  
Fax: (514) 289-9594  
Télex: 055-62358

Photographie: STUDIO J-M JANNET  
Distribution: JONCAS/LMPI

ACTION CANADA FRANCE, dont les antécédents remontent en 1886, est publiée 10 fois par an par «Revue Action Canada France Inc.», 360, Saint-François-Xavier, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, Québec, Canada H2Y 2S8, téléphone (514) 281-1246. Courrier de deuxième classe: enregistrement n° 3700. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Numéro de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation): CN 0318-7306.

Les articles qui paraissent dans ACTION CANADA FRANCE sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Toute reproduction de tout ou partie d'un article n'est permise que sur autorisation et doit porter la mention habituelle «Reproduit de la revue ACTION CANADA FRANCE».

La revue ACTION CANADA FRANCE est répertoriée dans l'Argus des Communications et dans le card.

CRÉDITS CORPORATIFS  
à court et moyen terme  
FINANCEMENT  
DU COMMERCE INTERNATIONAL  
Change, lettres de crédit, cautions  
Accueil des sociétés françaises  
Montréal – Toronto – Calgary – Vancouver



Filiale à 100% du  
CRÉDIT LYONNAIS  
(France)  
une des plus grandes  
banques mondiales  
avec un très important  
RÉSEAU INTERNATIONAL



## CREDIT LYONNAIS CANADA

**MONTRÉAL**  
(514) 288-4848  
2000 Mansfield,  
Montréal, Québec  
H3A 3A6

Télécopieur (514) 288-5679

**TORONTO**  
(416) 979-5454  
Sun Life Centre  
200 King Street West,  
Toronto, Ontario M5H 3T4

Fax: (416) 979-9791

**CALGARY**  
(403) 263-1080  
Suite 1670, Bow Valley Square 1, 202 sixth Ave S.W.,  
Calgary, Alberta  
T2P 2R9

Fax: (403) 263-4095

(à Vancouver)  
(604) 685-3300

# 45 ans consacrés à bâtir une aviation universelle...

Par Hélène TIROLE

**L'Ambassadeur, Représentant Permanent de la France au Conseil de l'O.A.C.I. (Organisation Civile de l'Aviation Internationale) nous retrace l'histoire de cet organisme spécialisé des Nations Unies et souligne son rôle important en matière de réglementation de l'aviation internationale, d'assistance technique et de sûreté.**

**L'**O.A.C.I. vient de fêter ses 45 ans, 45 années pendant lesquelles l'aviation civile internationale a connu une croissance phénoménale. Le temps des courtes liaisons par DC3 entre pays voisins paraît bien lointain, à une époque où la perspective des services réguliers par appareil hypersonique recourant aux techniques spatiales ne relève plus tout à fait de la fiction!

La création de l'O.A.C.I. remonte à décembre 1944: c'est au moment de la disparition de St-Exupéry que les représentants de 52 pays (véritables visionnaires) se retrouvent à Chicago pour étudier - avant même la fin de la guerre - les problèmes posés par l'aviation civile et rédiger une convention qui donne naissance à l'actuelle organisation.

Cette convention fixe d'une part les règles de l'air: c'était une nécessité impérieuse que d'aboutir à l'harmonisation juridique et technique des règles de contrôle de la circulation, des caractéristiques des divers appareils radio utilisés par la navigation et même la terminologie utilisée dans les transmissions entre les avions et le sol, ainsi que des différentes libertés de l'air. Bien plus, le transport aérien ne peut remplir son rôle d'une façon satisfaisante si les frontières nationales sont autant de barrières qui s'opposent au libre mouvement des passagers et des marchandises. Enfin les avions ne peuvent voler d'une façon sûre et régulière que s'ils disposent d'un réseau mondial et uniforme de services et d'aides à la navigation.

Mais cette convention crée aussi l'organisation, qui s'appellera pendant deux ans l'Organisation Provisoire de l'Aviation Civile Internationale, puis l'O.A.C.I. - chargée de faire appliquer ces règles par les états contractants.

La création de l'O.A.C.I. est antérieure à celle de l'O.N.U. mais, en 1948, par un accord avec cette dernière, l'O.A.C.I. entre dans la grande famille des Nations Unies.

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale demeure à ce jour la seule organisation des Nations Unies à avoir son siège à Montréal.

## Pourquoi Montréal?

La métropole canadienne, considérée à l'époque comme la plus grande ville du Canada, était devenue une plaque tournante du transport aérien transatlantique.

De plus, l'importante contribution du Canada à l'effort de guerre allié dans les airs a fait que le pays se retrouve parmi les "Trois Grands" de l'aéronautique avec les États-Unis et la Grande-Bretagne. Affaiblie par la guerre, l'Europe avait à reconstituer son aviation civile. Montréal est finalement choisi comme solution: la ville répondant à une exigence américaine, qui voulait que le siège de l'O.A.C.I. s'établisse en Amérique du Nord, et au désir des Britanniques de le conserver au moins dans un pays du Commonwealth, sinon à Londres.

## L'organisation actuelle et son fonctionnement quotidien

Actuellement, l'O.A.C.I. est donc une organisation internationale intergouvernementale classique, précise Patrick Henault, qui tire son existence d'un accord entre des "États contractants":



*Patrick Henault est Représentant Permanent de la France au Conseil de l'O.A.C.I. depuis avril 1988. Diplomate de carrière, sorti de l'E.N.A. en 1966 (après des études de droit et de Sciences-politiques), Patrick Henault a été ministre-conseiller à Madrid (soit le no 2 de l'Ambassade de France en Espagne), avant de devenir directeur du Service des Français de l'étranger au Quai d'Orsay (pendant 3 ans). Il prend ensuite la direction du service des Affaires stratégiques et du Désarmement, puis il est nommé (avril 1988) ambassadeur de France auprès de l'O.A.C.I.*

La Convention de Chicago signée le 7 décembre 1944. Depuis l'adhésion de la Mongolie Extérieure qui a pris effet le 7 octobre 1989, l'O.A.C.I. compte 162 (1) États membres qui se réunissent tous les trois ans en Assemblée.

L'Assemblée vote le budget (32 millions de \$ US par an), élit les membres du prochain conseil et vote des résolutions (une cinquantaine) que l'organisation s'efforce de mettre en pratique pendant les 3 années qui séparent l'Assemblée de la prochaine. Des Assemblées extraordinaires ont aussi lieu de temps en temps.

Le fonctionnement quotidien hors Assemblée de l'O.A.C.I. se fait de la manière suivante: il existe à sa tête un Conseil, composé de représentants de 33 États contractants, États élus au conseil tous les 3 ans par l'Assemblée et se répartissant en 3 catégories.

La catégorie I comprend 10 États dont l'industrie du transport aérien et l'industrie aéronautique sont suffisamment développés: parmi ces pays les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Japon, la France, le Canada et l'U.R.S.S.

La catégorie II regroupe 11 pays, assez divers,

pour leurs services rendus à la navigation aérienne dans le monde. On peut citer l'Inde, les Pays-Bas, la Finlande, l'Argentine, le Nigeria, l'Égypte, la Chine, l'Arabie Saoudite...

Enfin la catégorie III comprend 12 pays qui assurent une représentation géographique aussi équilibrée que possible: des pays tels que le Sénégal, la Tunisie, Madagascar, le Honduras...

Chacun de ces 33 pays nomme un représentant au Conseil, représentant qui peut agir seul (il y a quelques missions qui ne comportent qu'une seule personne et un secrétariat) ou avoir à sa disposition plusieurs collaborateurs: techniciens, juristes ou économistes.

Le Président du Conseil n'est jamais le représentant d'un État membre. C'est là une particularité de l'O.A.C.I. Lorsque le représentant d'un État membre est élu, il doit démissionner et devient alors haut fonctionnaire international pendant toute la durée de son mandat.

La direction et la gestion des services de l'organisation sont assurées par un Secrétaire Général, également élu par le Conseil. Il y a donc à la tête de l'organisation une dualité que l'on ne retrouve pas dans d'autres organisations du système des Nations-Unies, le Secrétaire Général qui se trouve à la tête des services de l'O.A.C.I. à Montréal et dans le monde entier; et un personnage politique: le Président du Conseil de l'O.A.C.I., en fait le principal fonctionnaire de l'organisation. Actuellement, Monsieur Assad Kotaite de nationalité libanaise (élu pour un 5e mandat de 3 ans) assure la présidence du conseil de l'O.A.C.I.

Le Secrétaire Général est un Indien: Monsieur Shivinder Sidhu qui, en 1988 a remplacé Monsieur Yves Lambert, un Français resté en fonction pendant 12 ans, après avoir lui-même représenté la France au Conseil de l'O.A.C.I.

À Montréal, l'organisation comprend environ 600 fonctionnaires - sans compter les membres des missions diplomatiques accréditées auprès d'elle - répartis dans les directions suivantes:

- La direction du transport aérien qui suit les questions économiques (recherche, recueil de statistiques, préparation des documents concernant les problèmes de tarification de systèmes de réservation informatisés...); questions qui concernent donc l'avenir économique du transport aérien, mais toujours vues sous l'angle des États, à la différence de l'I.A.T.A. qui regroupe presque toutes les compagnies aériennes.

- La direction de la navigation aérienne traite des problèmes à la fois techniques et pratiques d'organisation de la navigation aérienne, au sens le plus large, dans le monde entier.

- Une direction des affaires juridiques
- Une direction de l'administration et services
- Une sous-direction autonome qui s'occupe des questions financières;

Aussi - malheureusement -, une sous-direction qui vient d'être créée qui a pour mission de renforcer l'action de l'O.A.C.I. en matière de "sûreté", c'est-à-dire, d'aider les États à prévenir le terrorisme (le terme "sûreté": à ne pas confondre avec "sécurité" qui dans le langage aéronautique ne concerne que les conditions techniques des vols).

• Enfin une direction de l'assistance technique, direction essentielle selon Patrick Hénault, qui gère un budget conséquent (le budget des services annexes) destiné aux opérations de coopération technique.

### L'Assistance technique

L'O.A.C.I. joue un rôle important et trop souvent méconnu du grand public en matière d'assistance technique. Le budget affecté à la coopération technique représente en effet près du double du budget de fonctionnement ordinaire et se situe annuellement entre 50 et 60 millions de \$.

Il provient (pour 80%) du programme des Nations Unies pour le développement (P.N.U.D.) et pour 15 à 20% de "fonds en dépôts", fonds placés par les États auprès de l'O.A.C.I. pour des opérations de coopération technique.

Ces fonds peuvent servir à la formation du personnel (formation des pilotes, de formateurs, de spécialistes du contrôle aérien, d'économistes...). Mais pour une large part, ces fonds sont affectés au financement d'études de projets précis d'équipement.

Admettons qu'un État désire améliorer son système de contrôle de navigation aérienne ou les installations d'un de ses aéroports; il reçoit, après discussion avec l'O.A.C.I. 500 000\$ - ces 500 000\$ provenant du P.N.U.D. étant consacrés par l'O.A.C.I. à financer des missions, à envoyer des ingénieurs, des fonctionnaires permanents de l'O.A.C.I., ou des experts.

Il existe actuellement une liste de 10 000 experts (dont beaucoup sont Français) dans des domaines très pointus, issus d'administrations nationales, de compagnies aériennes, d'entreprises industrielles spécialisées dans les radars, les communications, l'aéronautique... les équipes se rendent dans les pays concernés pour une durée de 15 jours à 6 mois et établissent un rapport (entièrement financé par cette enveloppe) qui propose des choix techniques et économiques au pays. Il revient alors à celui-ci d'indiquer s'il souhaite donner suite, s'équiper de telle manière, passer à l'achat du matériel...

Autrement dit, ce budget de coopération technique est multiplicateur, puisque - dans l'exemple choisi - les 500 000\$ vont finalement se transformer en 3 ou 10 millions \$ de commandes potentielles.

L'O.A.C.I. est moins connue du grand public pour son rôle en matière d'assistance technique que pour celui qui est le sien dans l'élaboration de normes internationales règlementant le trafic aérien international souligne Patrick Hénault.

Aussi était-il bon de mettre l'accent sur cette oeuvre de coopération qui jouit d'ailleurs d'une excellente réputation; au point où certains pays, comme l'Arabie Saoudite ou d'autres pays arabes par exemple, ont préféré confier la modernisation de leur système de navigation aérienne à l'O.A.C.I.

### Et la sûreté?

Elle est malheureusement devenue une priorité. Actuellement sont en discussion un certain nombre de mesures dont l'une d'entre elles a abouti à la constitution d'un mécanisme destiné à aider des pays en développement à financer leurs mesures de sûreté.

Il est vrai, souligne Patrick Hénault, que les tensions de plus en plus grandes dues au terrorisme conduisent les pays les plus démunis à tenir le langage suivant: Nous sommes tout à fait prêts à participer à la lutte internationale contre le terrorisme mais nous n'avons pas toujours les moyens des pays industrialisés; il faut donc nous aider!

Lors de la dernière assemblée générale, trois résolutions ont été prises en matière de sûreté:

- la résolution "omnibus" qui regroupe toutes les consignes politiques et règles préconisées par l'O.A.C.I. en les actualisant.

- une autre résolution préparée par la Grande-Bretagne et la Tchécoslovaquie qui devrait déboucher à terme, sur la négociation d'une convention internationale conçue et élaborée à l'O.A.C.I. sur le marquage des explosifs pour en permettre la détection.

- une résolution présentée par la France, le Niger et le Mali visant le problème général d'attentats des

avions en vol par explosifs. Cette résolution a été proposée à la suite de la destruction en vol, le 1er septembre 1989, jour de l'ouverture de la 27ème Assemblée, d'un avion DC 10, de la compagnie française U.T.A.

L'O.A.C.I. ne peut que définir de manière aussi précise que possible des normes de sûreté. Mais elle n'est pas chargée de leur application - l'O.A.C.I. n'est ni un gendarme, ni une force de police internationale. Et les conditions de mise en oeuvre de ces normes varient selon les pays, selon les cultures, les systèmes juridiques, les comportements politiques...

### Les questions économiques

Les questions économiques prises au sens large du terme ont tenu aussi une place importante lors de cette dernière assemblée générale: questions de liberté, de concurrence et de transparence notamment. Deux problèmes occupent actuellement le devant de la scène, d'une part, les normes acoustiques restrictives appliquées par les pays industrialisés (notamment en Europe) dévalorisent les flottes de certains pays en développement (particulièrement en Afrique) et d'autre part les conséquences pour le transport aérien de la libéralisation du commerce des services en cours au G.A.T.T.

Si l'O.A.C.I. n'existait pas, les États auraient toutes les peines du monde à régler d'une manière techniquement satisfaisante, politiquement et juridiquement acceptable, l'organisation de la navigation aérienne et du transport aérien international!. Celui-ci est devenu une des activités qui ont le plus contribué à changer la planète en près d'un demi-siècle. Sans l'O.A.C.I. l'aviation civile internationale - facteur de développement et de rapprochement des peuples - n'aurait sans doute pu connaître la formidable expansion qui est la sienne. ■

(1) *la République Démocratique Allemande vient d'adhérer à la Convention de Chicago.*

# IXe Symposium du Québec sur l'Aviation



La IXe édition de cette manifestation, qui s'est déroulée à Montréal Dorval les 14, 15 et 16 Novembre 89, marque une évolution intéressante par rapport aux éditions précédentes, lesquelles portaient plus l'accent sur la maintenance des aéronefs.

55 exposants, représentant les constructeurs (avionneurs, motoristes et équipementiers) d'Amérique du Nord, s'étaient rassemblés à l'hôtel Hilton de Dorval. On y remarquait aussi un stand de l'École Nationale de l'Aviation Civile de Toulouse, qui forme en France les pilotes de ligne.

Plus de 600 participants s'étaient, pour l'occasion, donné rendez-vous à ce

symposium, dont l'ambition pour les prochaines éditions est d'élargir la palette de ses centres d'intérêt vers les préoccupations des divers secteurs de l'aéronautique du Québec, tant dans le domaine de la formation des ressources humaines, de la recherche développement, que celui de l'industrie. Plusieurs de ces thèmes ont été abordés lors des 18 conférences auxquelles put participer le public.

Au cours d'un banquet final, M. Benoît BOUCHARD, alors Ministre Fédéral des Transports, sous le patronage duquel était placé ce IXe symposium, devait faire part aux convives des orientations que son ministère

entendait donner à sa politique en matière de transport aérien.

Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire pour le prochain symposium (15 et 16 Novembre 90 - HILTON DORVAL), dont le Comité Directeur sera constitué de représentants de Transports Canada, Air-Canada, Pratt & Whitney, Canadair, Rolls-Royce, Bell Hélicopter, École Nationale d'Aérotechnique du Québec, Collège John Abbott, Institut International de Formation à la gestion Aéroportuaire. ■

Renseignements: M. Michel POITEVIN  
Tél.: 678-3560 (ext. 54)

# Aérospatiale fête son vingtième anniversaire

Comment une telle entreprise a-t-elle pu en si peu d'années devenir ce qu'elle est aujourd'hui?

**C'**est ce que nous livre Michel Troubetzkoy, Directeur général d'AEROSPATIALE CANADA, lors d'une allocution prononcée le 21 février dernier.

AEROSPATIALE a été, à la demande du Général du Gaulle, créée le 1er janvier 1970, par la fusion de trois sociétés appartenant à l'État: Sud Aviation, Nord Aviation et la Société d'étude et de réalisation d'engins balistiques. La mission qui lui était alors confiée était de mettre en place la force de dissuasion française.

Par ce regroupement, AEROSPATIALE est devenue aujourd'hui le premier groupe aéronautique et spatial français et représente avec ses 32 800 employés, ses réalisations et

*Dossier présenté conjointement  
par Hélène Tirole et Michel Troubetzkoy*

dans la compétition internationale? Premier exportateur mondial d'hélicoptères et de missiles tactiques, la Société Nationale Française exporte dans 115 pays. AEROSPATIALE est également le premier exportateur européen de satellites et d'avions civils gros porteurs.

## Quelle a été la clé de ces succès?

Sans nul doute l'effort considérable et inégalé consacré à la recherche et au développement. Il faut savoir qu'en 1989, AEROSPATIALE a consacré 35% de son CA à la Recherche & Développement dont environ 10% en autofinancement, soit deux fois plus que ses principaux concurrents. Cette politique, dans le domaine de la haute technologie, est

y a, bien sûr, ARIANE, dont nous sommes l'architecte industriel, EUROMISSILE et EUROCOPTER avec MBB, EUROSATEL-LITE etc.

Aujourd'hui, à l'approche de 1992, AEROSPATIALE se trouve totalement engagée dans l'ensemble des investigations concernant l'évolution des structures aéronautiques européennes. Nous avons le souci de consolider le réseau d'alliances que nous avons constitué depuis vingt ans, principalement avec l'Allemagne fédérale et MBB en particulier, mais aussi avec AERITALIA, BRITISH AEROSPACE, CASA et également avec AGUSTA, WESTLAND, SELENIA, et bien d'autres. En France, plus récemment, le gouvernement français a donné son accord pour le rapprochement des activités de AEROSPATIALE et de ALCATEL pour la création d'un grand pôle satellites.

## Comment se présente l'avenir?

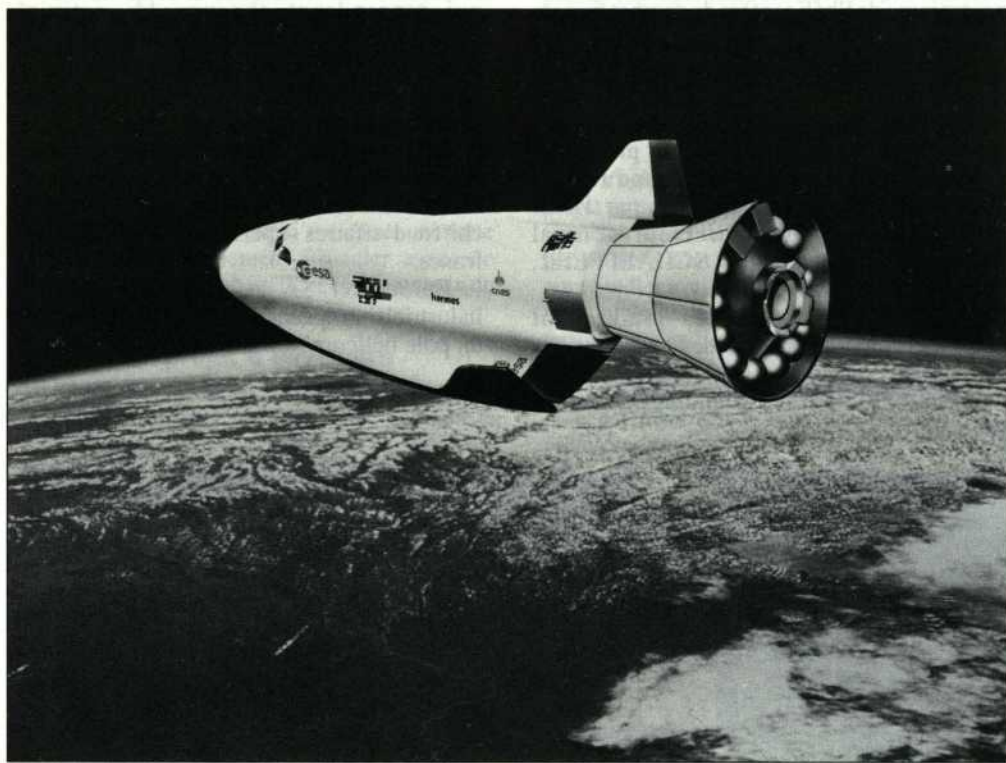
Les perspectives de ce début des années 90 sont extrêmement positives et prometteuses. Le chiffre d'affaires va continuer à augmenter très franchement et devrait passer de 6,3 Mds \$ en 1989 à environ 8,8, Mds \$ en 1992.

L'année 1989 a été celle de tous les records et les prises de commandes ont progressé de 42% par rapport à 88, portant les commandes à 2,5 ans d'un chiffre d'affaires en croissance, soit 18 Mds \$. Cette progression exceptionnelle est due essentiellement à AIRBUS qui a enregistré 421 commandes, mais aussi à ATR qui a pris 107 commandes totalisant 8 Mds \$. La Division Hélicoptères a enregistré 300 unités en commandes, dont une centaine pour le marché japonais.

Les projets, eux, ne manquent pas non plus: l'avion spatial HERMES, dont AEROSPATIALE sera maître d'oeuvre, l'ATSF (Super Concorde), l'AGV (Avion à Grande Vitesse), le DGV (Dauphin Grande Vitesse), l'ANS, successeur de l'EXOCET, le NH90, hélicoptère des années 2000, etc.

## Le Canada: un partenaire prioritaire pour Aérospatiale

La Société nationale française AEROSPATIALE a décidé, sans attendre la décision du gouvernement canadien sur la suite du programme ERYX, de détacher l'un



ses projets, une force industrielle, économique et technologique fondamentale pour la France et l'Europe.

Le chemin parcouru en deux décennies a été considérable: le chiffre d'affaires a été multiplié par 2,3 en FF constants, soit une progression de 5% par an, et s'élève aujourd'hui à 6,3 Mds \$. L'exportation, qui représentait en 1970 seulement 42% sur chiffre d'affaires représente aujourd'hui environ 65% et 75% des prises de commandes en 1989.

En vingt ans la productivité a été multipliée par trois!

Aujourd'hui, où se situe AEROSPATIALE

une garantie de succès pour l'avenir.

Autre facteur de réussite, celui de mener une politique résolument tournée vers la coopération internationale, et vers l'Europe en particulier. Aujourd'hui 70% du chiffre d'affaires AEROSPATIALE est réalisé en coopération.

De cette coopération sont nés de grands programmes et des groupements dont les succès sont mondiaux. Citons AIRBUS, dont AEROSPATIALE détient 37,7% du groupement et dont les modèles sont actuellement assemblés dans nos usines de Toulouse; ATR, détenu à 50%, à égalité avec AERITALIA; il

des principaux responsables du programme, M. Olivier LEGALL, à dater de fin décembre prochain, auprès de sa filiale à Ottawa (ACI) inaugurée officiellement en septembre dernier.

Monsieur Legall était jusqu'à présent adjoint du Chef de programme ERYX à la Division des engins tactiques de AEROSPATIALE et est associé étroitement, depuis le début, à l'élaboration du programme avec le Canada. Sa mission sera de faciliter la mise en place de la coopération industrielle franco-canadienne dans le cadre du programme ERYX afin d'être prêt, dès qu'une décision favorable sera prise par les autorités canadiennes, à passer les contrats d'industrialisation.

Par cette décision AEROSPATIALE confirme sa politique de coopération privilégiée avec l'industrie canadienne et montre l'intérêt capital qu'elle porte à ce programme qui est, rappelons le, le seul actuellement existant dans ce domaine entre la France et le Canada.

### AEROSPATIALE achète des moteurs à PRATT & WHITNEY CANADA

Pour équiper les avions de transport régional ATR 42 (PW 120) (PW 121) et ATR 72 (PW 124) produits en coopération avec AERITALIA, AEROSPATIALE a acheté pour environ 65 millions de dollars en 1988 de moteurs à PRATT & WHITNEY CANADA. En 1989 ces achats devraient atteindre environ 85 millions de dollars.

### SOCATA

La SOCATA, filiale à 100% d'AEROSPATIALE pour l'aviation générale, est également cliente de PRATT & WITHNEY CANADA, pour un nouvel avion le TBM 700 qui est équipé d'une turbine PT6. Avion d'affaires monomoteur à cabine pressurisée, le TBM 700 est développé en coopération par AEROSPATIALE SOCATA (70%) et MOONEY AIRCRAFT Corporation (30%).

### Mission "Achat" au Québec

Le 21 septembre dernier la Division Hélicoptères de AEROSPATIALE a organisé, avec le soutien de AEROSPATIALE CANADA INC., une mission d'achat au Québec. Cette mission d'exploration a été un succès et des entreprises québécoises deviendront sans doute fournisseurs de la Division Hélicoptères.

Globalement, le groupe AEROSPATIALE achètera, à partir de 1990 et pour quelques années, pour plus de 200 M \$/an de produits à l'industrie aéronautique canadienne.

On peut dire que AEROSPATIALE contribue à la création d'environ 1000 emplois au Canada.

### Les ventes AEROSPATIALE au Canada

Les succès de ATR (21 commandes et options de INTERCANADIEN et ONTARIO EXPRESS) et de AIRBUS (106 commandes et options A320 et 12 A310 de AIR CANADA, CANADIAN AIRLINES et WARDAIR) procurent un courant d'affaires important et durable.



Robert BOURASSA visite l'aérospatiale avec Dominique BAUDIS, maire de Toulouse. (photo: F. de le MURE)

## AEROSPATIALE et MBB vont unir leurs Divisions Hélicoptères

Aerospatiale et Messerschmitt-Bölkow-Blohm GmbH qui coopèrent déjà dans le programme de l'hélicoptère de combat franco-allemand TIGRE, ainsi que dans le futur programme NH 90 ont décidé d'entamer le processus de rapprochement de leurs divisions hélicoptères.

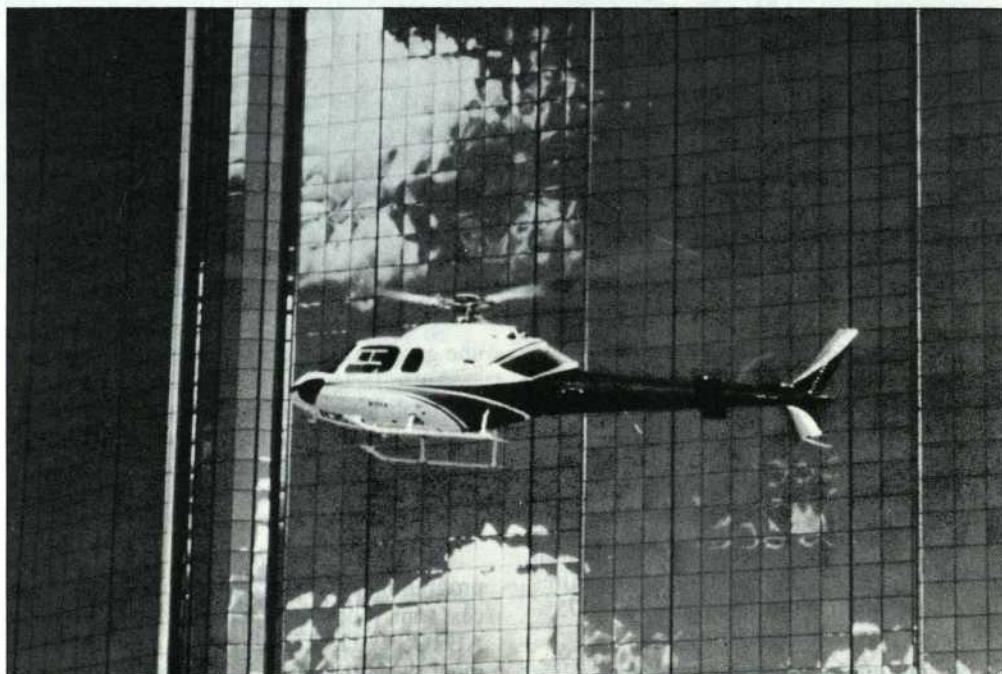
Dans cette perspective un projet de protocole d'accord (Memorandum Of Understanding) a été approuvé par Henri MARTRE, Président directeur général d'Aerospatiale et Johann SCHAEFFLER, Président de M.B.B.

Cet accord prévoit dès maintenant l'harmonisation des activités des deux divisions hélicoptères, puis la création avant la fin de l'année 1990 d'une société holding dénommée Eurocopter SA.

Celle-ci coordonnera et contrôlera deux sociétés, l'une française, l'autre allemande, qui reprendront chacune les activités industrielles et commerciales d'Aerospatiale et de MBB dans le domaine des hélicoptères, chaque partenaire gardant ainsi son identité nationale.

Les activités des deux sociétés dans le domaine hélicoptère couvrent environ 30% du marché mondial ouvert et représentent un chiffre d'affaires supérieure à 10 milliards de francs.

Eurocopter SA est ouverte aux autres industriels européens du secteur pour constituer un pôle hélicoptères plus large. ■



Cet *Écureuil 2/Twinstar*, représentatif de la nouvelle technologie Aérospatiale, est largement utilisé en Amérique du Nord pour les déplacements d'affaires.

# CANADAIR et AÉROSPATIALE: Une collaboration franco-québécoise exemplaire

16 années de travail pour le groupe CANADAIR de BOMBARDIER et plus d'un milliard de dollars de contrat avec l'un des géants européens de l'aéronautique

Par Anne PÉROUSE

**E**n septembre 1988, Canadair signait le plus gros contrat de sous-traitance de son histoire: une commande de fabrication de six composants pour les avions de ligne Airbus A330 et A340, passée par la société française Aérospatiale. À la clef: 1,2 milliard de dollars pour le Groupe Canadair de Bombardier, et 16 années de travail avec l'un des géants européens de l'aéronautique pour concevoir les pièces et assurer leur production en continu, au rythme des options d'achat prises par les compagnies aériennes.

Un an après la conclusion de l'entente, les premiers composants «canadiens» de ces avions sortaient de l'usine de Ville Saint-Laurent pour rejoindre celle d'Aérospatiale à Saint-Nazaire en France. C'est là un délai particulièrement court, compte tenu de la haute technicité des produits visés. On ne conçoit pas, en effet, les pièces d'un nouvel avion comme on tisserait des morceaux d'étoffe avant de les coudre ensemble! Il faut du temps, beaucoup d'énergie et une forte capacité d'investissement financier avant de récolter les premiers bénéfices commerciaux de ce type d'opération.

## Un projet d'envergure

Parmi les retombées directes, on compte, bien sûr, le montant du contrat lui-même et la reconnaissance de la compétence de Canadair dans les milieux aéronautiques européens (depuis l'entente avec Aérospatiale, British Aerospace a passé commande pour la fabrication d'autres composants d'Airbus). Mais, on doit souligner surtout les transferts technologiques importants dont Canadair a pu bénéficier dans le cadre de sa participation au programme Airbus. Canadair applique d'ailleurs déjà certaines des techniques

ainsi acquises à ses propres projets, notamment celui qui concerne son biréacteur de transport régional RJ.

En vertu du contrat avec Aérospatiale, Canadair est l'unique fournisseur de six grands composants des Airbus A330 et A340: la cloison étanche arrière; les structures de plancher latérales sous pression; la poutre de quille; le fuselage avant inférieur; les trappes du train avant; les structures des parois et du plancher avant.

Pendant la période préparatoire de huit mois, près de 150 ingénieurs ont travaillé à l'élaboration conceptuelle des pièces avant de les dessiner. Des équipes ont été constituées pour réaliser le contrat, définir les lots de fabrication, dessiner les composants, analyser en détail leurs contraintes et accomplir une multitude d'autres tâches.

Il s'agissait déjà de la deuxième phase du projet puisque, auparavant et pendant sept mois, Canadair avait détaché à Toulouse jusqu'à 80 personnes - dont un bon nombre d'ingénieurs - pour étudier avec son partenaire les modalités de mise au point des composants et les transferts de technologie indispensables.

## Les bénéfices technologiques

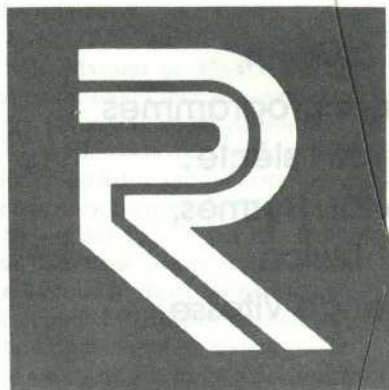
C'est ainsi que Canadair exploite pour la première fois le système CADAM, un procédé qui permet de dessiner les pièces d'avions par ordinateur et d'entamer leur fabrication, selon les spécifications fournies par le groupe français. L'entreprise canadienne utilisait déjà la conception assistée par ordinateur, mais pas d'une manière aussi poussée. Le contrat avec Aérospatiale lui a aussi donné l'occasion de mettre au point un mode de compatibilité entre

deux systèmes de CAO: le Computer Vision utilisé par le groupe français et celui des avionneurs américains, le système CADAM.

Le deuxième «bénéfice» indirect du contrat en matière technologique concerne spécifiquement l'un des composants d'Airbus, à savoir les trappes de train d'atterrissage avant en composite. Jusqu'à maintenant, Canadair a toujours travaillé sur la conception de structures secondaires d'avions, comme les carénages. C'est la première fois qu'elle s'engage dans la fabrication de structures dites primaires, capables de supporter des charges importantes. Pour réaliser ces trappes, elle a dû se familiariser avec les méthodes de conception et de production utilisées par Aérospatiale pour les structures primaires. Canadair a aussi été à même d'améliorer sa connaissance des structures d'avions en adoptant les méthodes qu'utilise le groupe français pour le calcul du stress ou des contraintes imposées au fuselage des appareils.

Il s'agit là de vrais transferts technologiques, par lesquels Aérospatiale donne au fabricant canadien accès à sa technologie, à ses procédés de dessins par ordinateur, à ses méthodes de fabrication et à celles utilisées pour apprécier les qualités des structures des appareils. Tout cela s'est fait dans un esprit de collaboration très étroite.

En période de pleine production, c'est-à-dire à partir de 1991, Canadair devra livrer quatre unités de chaque composant par mois à l'usine d'assemblage d'Aérospatiale en France. D'ici là, le contrat sera «rodé» tout au long de cette année, avec huit livraisons de six pièces en prévision. ■



# ROBIC

Fondé en 1892

55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3X2  
Télex: 05-268656  
Fax: (514) 845-7874

Tél.: (514) 987-6242

**Agents de brevets d'invention  
et de marques de commerce,  
droit d'auteur, franchisage,  
transfert de technologie,  
informatique et domaines connexes**

# L'EXCELLENCE

*Sans  
ambages...  
à votre  
avantage*

À Air Liquide Canada, nous savons l'importance d'exceller dans un marché hautement concurrentiel. Grâce à son affiliation au groupe international Air Liquide, notre société dispose d'un vaste réseau de connaissances techniques en gaz industriels et en produits de soudage de qualité. Nous pouvons donc participer de façon importante à l'essor de nombreuses entreprises canadiennes oeuvrant dans les domaines les plus variés.

En fait, que ce soit pour la production ou pour la distribution de nos produits, nous nous efforçons d'être à la hauteur de vos exigences car nous savons comme vous que le succès est fonction de l'excellence.

Air Liquide Canada... les partenaires de votre succès.



Siège social : 1155, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1H8



## aerospatiale

### 1989: N°1 français de l'Aéronautique et de l'Espace

#### DES RECORDS

Premier exportateur mondial  
- d'hélicoptères,  
- de missiles tactiques.

Premier exportateur européen  
- de satellites,  
- d'avions civils gros porteurs.

#### DES PRODUITS DE TECHNOLOGIE AVANCEE

• Avions  
Concorde, Airbus, ATR.

#### • Hélicoptères :

Ecureuil, Dauphin, Gazelle,  
Super Puma, Panther, HAP/HAC,  
NH 90.

#### • Missiles tactiques :

Hot, Roland, Milan, Exocet, AS 15 TT,  
AS 30 Laser, Eryx, ASTER, A.N.S.

#### • Missiles balistiques :

MSBS, SSBS.

#### • Lanceurs de satellites :

Ariane.

#### • Satellites :

Intelsat 5, Meteosat, Arabsat,  
TDF1, Tele X, Eutelsat, ISO.

#### DES RESULTATS

Un chiffre d'affaires supérieur à  
27 milliards de francs, dont plus  
de 60 % à l'exportation.

Demain,  
les grands programmes  
du XXI<sup>e</sup> siècle :  
Eurofar, Hermes,  
l'Avion  
à Grande Vitesse.

# NOUVELLES TECHNOLOGIQUES DES ENTREPRISES FRANÇAISES

## Sarp industries:

une technologie d'avant-garde pour la dépollution industrielle

La production de déchets toxiques et présentant un risque pour l'environnement n'a cessé de croître, parallèlement au développement de l'industrialisation. SARP Industries, leader dans ce domaine, a été créé pour répondre à ces besoins d'élimination des déchets toxiques et il a, pour ce faire, développé de nouvelles technologies.

Le groupe SARP Industries, dans ses différentes unités, est à même de traiter tous les types de déchets, hormis ceux qui contiennent de la dioxine. Les procédés d'élimination diffèrent selon la nature des produits à traiter. Les acides et les bases sont neutralisés, les hydroxydes métalliques sont précipités pour opérer une séparation eau-boue, le chrome hexavalent est réduit en chrome trivalent. Les boues sont, soit solidifiées, soit pressées avant mise en décharge. Les résines échangeuses d'ions sont régénérées. À ces traitements physico-chimiques s'ajoutent l'incinération à haute température des produits organiques.

Les techniques mises en oeuvre par SARP Industries ont retenu l'attention de plusieurs pays étrangers qui ont envoyé des délégations pour visiter certaines installations.

Cette société envisagerait toute forme de commercialisation.

## Samantha Fax:

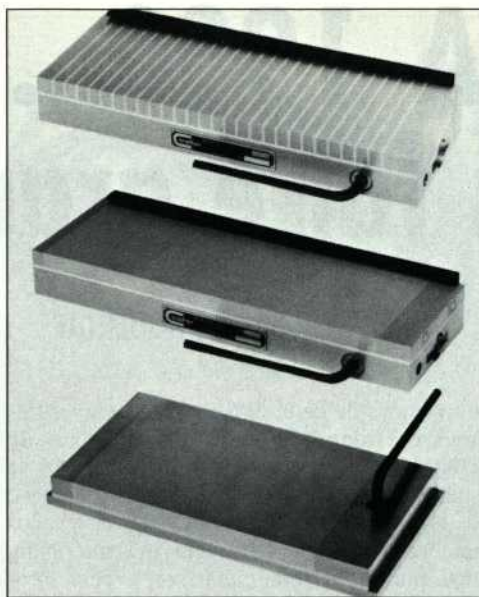
Une carte courte Modem Fax pour PC

SAMANTHA FAX, développée par la société française P.N.B., est une carte courte pour bus PC, offrant à la fois les fonctionnalités d'un modem quadri-vitesse (V22 bis, V22, V21, V23 - Bell 212, Bell 103) et celles d'un fax groupe III à 9600 bauds aux normes V29 et V27 ter. Disposant d'une interface asynchrone rapide, SAMANTHA fonctionne sur tous les PC/XT/AT, quelle que soit leur vitesse d'horloge.

SAMANTHA est livrée avec ses deux logiciels Mycom et Myfax, Mycom, qui accompagne toutes les cartes modems P.N.B., gère les communications de données. Myfax gère l'émission et la réception des fax en tâche de fond, c'est à dire sans interrompre le travail sur le micro-ordinateur. Comme pour Mycom, son emploi est facilité par des fenêtres, des menus déroulants et des écrans d'aide.

Le logiciel Myfax peut permettre de créer des télécopies à partir de n'importe quel fichier issu de l'application en cours.

La société P.N.B. recherche des distributeurs ou serait intéressé par une joint venture.



## Plateau magnétique à aimants permanents Néodyme Fer Boré

La société française BRAILLON commercialise un plateau magnétique à aimants permanents NFB (Néodyme Fer Boré), technologie de pointe dont elle a su s'assurer le leadership mondial. En comparaison avec les aimants permanents conventionnels (Ferrite et Ticonal), les NFB ont une densité énergétique 9 fois plus puissante. Cette caractéristique autorise une réduction importante du volume des aimants et une miniaturisation des appareils, l'utilisateur bénéficiant d'une zone de travail plus grande.

La société BRAILLON vient également de mettre au point un plateau magnétique électropermanent EPF. Le principe d'un circuit magnétique électropermanent associe les avantages des appareils à aimants permanents à ceux des électro-permanents (pas de consommation électrique, attraction permanente, pas d'échauffement, attraction magnétique variable). Cette société recherche des distributeurs.

## Une carte de communication asynchrone intelligente 8/16 canaux

Toujours à l'écoute du marché, la société française ACKSYS commercialise la carte MCC, solution attractive aux problèmes liés aux communications asynchrones multi-voies.

Créée en 1984, la société ACKSYS s'est spécialisée dans la conception et la réalisation de communications intelligentes et de cartes disques électroniques. Dernier né de ses laboratoires, la carte de communication asynchrone intelligente 8/16 canaux MCC est intégrable dans les IBM XT, AT, PS 8530 et compatibles. Bâtie autour du microprocesseur Intel 80 C188 à 12,5 ou 16 associé à 256 Ko de Ram et 64 Ko d'Eprom, elle dispose de 8 ou 16 lignes asynchrones. Le dialogue par boîte aux lettres entre le programme pilote et la carte permet l'utilisation de n'importe quel langage de programmation.

Autre nouveauté, la carte MCC/II pour bus MCA dispose de la même architecture cadencée à 16 Mhz, elle bénéficie de 512 Ko de RAM et 128 Ko d'Eprom.

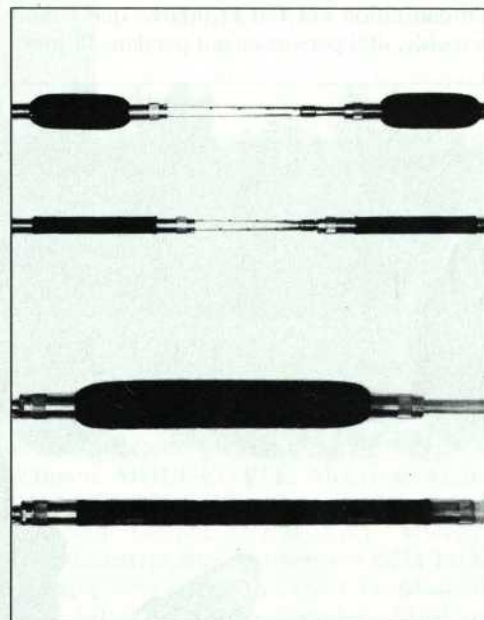
ACKSYS recherche des distributeurs ou un importateur exclusif.

## "Bimbar":

Des flexibles dilatables à haute résistance

Les flexibles dilatables 'Bimbar', mis au point et commercialisés par la société française PETROMETALIC, se caractérisent par leurs exceptionnelles propriétés de dilatation (jusqu'à deux fois leur diamètre initial) et leur parfaite résistance aux dures épreuves qui sont celles du chantier. Ils sont particulièrement utilisés dans les procédés de consolidation de sols par injection de ciment ou de produits chimiques divers, pour les mesures de perméabilité par injection d'eau, pour la prospection hydrogéologique.

Leur construction particulière, à âme métallique déformable noyée dans le caoutchouc naturel, leur permet un encrage parfait sur les parois rugueuses et irrégulières des forages. Ils gardent en outre, sous dilatation, la capacité de travailler sous haute pression. Ces caractéristiques leur confèrent de nets avantages sur les appareils mécaniques.



## Irguide SM1

la première fibre optique monomode en verres fluorés

Sous la dénomination Irguide SM1, la société française Le Verre Fluoré propose la première fibre optique monomode infrarouge, à large fenêtre de transparence, jamais fabriquée au monde. Cette fibre est faite à partir de verres fluorés de très haute pureté obtenus par cette société.

Les techniques avancées, développées par Le Verre Fluoré, permettent de fabriquer des fibres jusqu'à 1 km de longueur, avec une atténuation inférieure à 50 dB/km au minimum d'atténuation (2,6 microns). Il s'agit des fibres de verres fluorés les plus longues jamais produites.

La fibre Irguide SM1 est destinée au développement de systèmes de transmission de télécommunication optique à fort débit, travaillant dans l'infrarouge moyen, à 2,55 microns. Enfin, Irguide est un composant de choix pour la réalisation de capteurs travaillant dans une très large plage spectrale, jusqu'à 5 microns dans l'infrarouge.

Rubrique réalisée conjointement par ACF et le B.I.T.F. Tél.: (514) 861-8471

# HARRICANA 1990... un succès à faire grandir

Par Alexandrine LE HOUÉROU

**U**ne expérience d'une intensité exceptionnelle, c'est ce que voulaient vivre les aventuriers volontaires pour braver neige, vent et banquise au cours du premier Raid International Motoneige.

L'idée de cette course a germé de l'esprit vagabond d'un "pistard africain" nommé René Metge, homme d'action et de passion. Aujourd'hui, cet homme et les membres de l'organisation ont fait la preuve que c'était possible. 400 personnes ont pendant 11 jours

souviendra de cette expérience positive. Les joyeux Finlandais et les Indiens Cris de Mistassini veulent relever le défi une fois de plus. Les équipes se retrouveront sur la ligne de départ d'HARRICANA 1991 avec les plus célèbres d'entre eux: Stan Hayes l'américain, champion de motoneige arrivé, avec ses coéquipiers D. Kingsley et C. Hansen, deuxième au classement général: Patrick Tambay, ex-pilote de Formule 1 et rédacteur émérite avec Pierre Lecours des articles quotidiens sur la

hospitalisé à Roberval, l'équipe féminine de l'OFQJ qui a dû abandonner, Gilbert SAU s'est démis l'épaule, Mario St-Gelais s'est cassé la cheville et l'équipe des Cris, à cause d'ennuis mécaniques, a perdu la première place.

Une force inouïe est née du formidable esprit d'équipe et d'entraide qui s'est dégagé de cette épreuve. Les concurrents moins habitués au froid et à la motoneige y ont trouvé le courage de traverser des territoires vierges



Photo: Robert Fréchette/Agence Stock Photo

traversé le Québec par tous les temps et dans des conditions incroyables. Mais tous reviennent avec les yeux encore éblouis des moments inoubliables que cette aventure leur a donné la joie de partager avec leurs coéquipiers.

L'engouement pour ce raid que les motoneigistes ont su faire partager à tous ceux qu'ils ont rencontré au long du parcours devra élargir considérablement l'année prochaine la participation des villes, des régions traversées et impliquer davantage les hommes d'affaires du Canada et des États-Unis.

Déjà le capitaine de l'équipe gagnante St-Félicien - Lac St-Jean, Bernard Dufour est prêt à remettre son titre en jeu et à repartir. L'équipe de l'Armée de Terre Française se

course dans le Journal de Montréal; le sympathique Henri Pescarolo, connu de tous; Cyril Neveu, cinq fois vainqueur du Dakar; Éric Escoffier, l'apiniste célèbre; Louise Chambaz, la québécoise participante des courses transatlantiques; Philippe Monnet vient de faire battre le record de la Route du Thé qui sépare Ceylan de Londres; Richard Melillo, champion d'Europe et de France de judo; le si dynamique Hubert Auriol, aussi ancien du Dakar; Richard Spenard le canadien, pilote de Formule 3000; Hubert Glot et Alain Estève relevant pour l'armée française les défis de l'impossible comme l'Himalaya; Gilles Picard, Philippe Vassard et Serge Bacou, également pilotes moto du Dakar.

Les moins heureux aussi, Pierre Michaud

d'une beauté insoupçonnée et d'une agressivité géographique surprenante.

Ils étaient des centaines à vouloir faire partie de cette expédition fantastique, parfois les moyens leur ont manqué, mais la passion était là et le courage aussi. Souhaitons leur que pour le prochain départ d'HARRICANA, conscients du succès formidable de cette première course, les commanditaires soient plus nombreux à partager la passion de tous.

Un succès encore pour les partenaires dont plusieurs sont membres de la Chambre de Commerce Française au Canada.

Bombardier, un des premiers à croire à cette opération qu'il a aidé à grandir et qui en plus de fournir les motoneiges Ski-Doo aux concurrents, à financer la participation de

l'équipe américaine de **Stan Hayes** et celle des **Indiens Cris de Mistassini** qui nous ont tant fait frémir pendant toute la course à cause de leur dextérité et de leur talent de pilote. Ils ont d'ailleurs gagné l'étape de l'arrivée à **Radisson**.

Les **Ministères du Tourisme Québécois et Canadiens**, les indiens **Cris et Montagnais**, la communauté **Inuit**, eux aussi collaborateurs de la première heure qui ont permis, grâce à **TF1** et à **Radio-Canada**, aux merveilleuses images du Grand Nord québécois de traverser les frontières **C.K.A.C.** qui avec **Christian Tortora** et **Louis Paul Allard** nous ont tenu en haleine en nous faisant partager l'émotion au quotidien.

L'**Hôtel de la Montagne**, point de rencontre à Montréal, et le bureau de presse durant les 10 jours de l'expédition. **Bernard Raguenu** a invité les journalistes et les amis d'**HARRICANA** au **Thursday** et au **Lutétia**, décorés pour la circonstance de raquettes traditionnelles et d'animaux sauvages. Ils ont pu déguster la soupe aux pois, la tourtière du Lac St-Jean, la cipate du Québec.

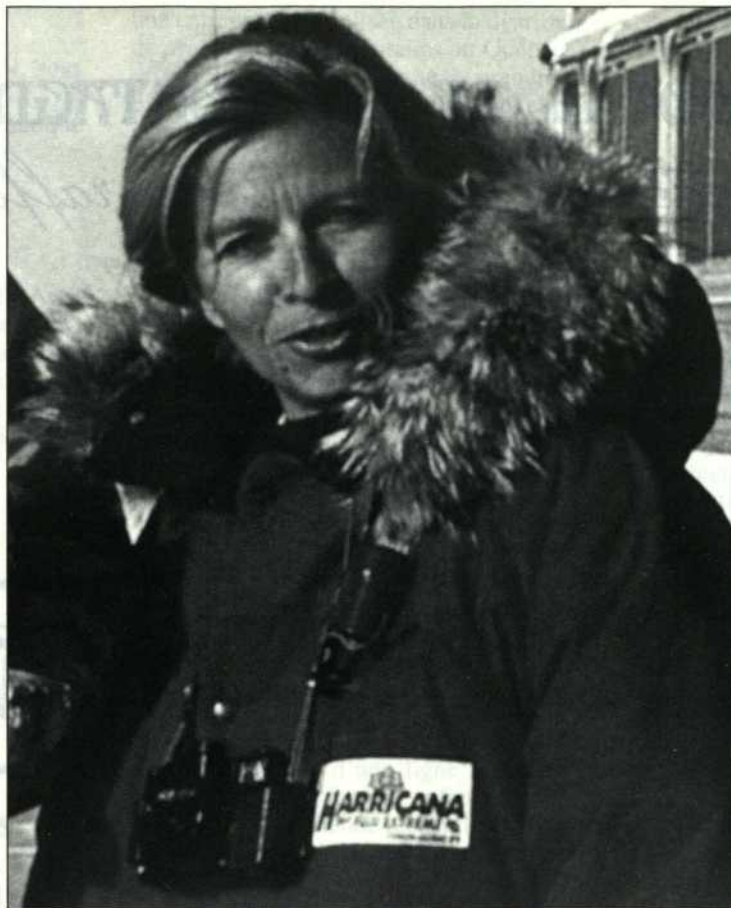
**Aérospatiale** a, par sa participation, fourni en hélicoptères **TF1** et l'équipe médicale dirigée par le Docteur **Henri Atlas** de l'**Hôpital du Sacré-Coeur** de Montréal.

**Bell Canada** a placé tout au long de la route des téléphones supplémentaires mis à la disposition des organisateurs et des journalistes.

L'**Hôtel Château Champlain**, dirigée par Monsieur **Paolo de Pol**, a reçu les concurrents à leur arrivée à Montréal et lors de leur retour de Radisson.

Monsieur **Marcel Paoli**, président d'**Europe Auto** a offert un chèque de 5 000\$ au gagnant du prologue de Montréal. C'est l'équipe **Gareau-Viking** qui remporta ce prix.

Une grande soirée a réuni plus de 700 personnes à l'**Hôtel Reine Elizabeth**. Une ambiance de fête où se sont retrouvés tous les participants de cette course et leurs amis venus



très nombreux pour applaudir et féliciter les vainqueurs, l'équipe **St-Félicien Lac St-Jean** de **Bernard Dufour**, **Paul Perron** et **Claude Marceau**.

Le groupe **Bouygues** a également voulu participer au lancement d'**HARRICANA**, en étant présent dès cette première année, parce qu'il s'agissait d'une grande aventure. De plus, le cadre dans lequel il se déroule n'est pas totalement étranger à **Bouygues** puisque le Groupe est déjà présent au Canada dans les travaux routiers et les services de l'eau. Il construira avec la société **Pomerleau** le prochain grand barrage sur la Baie James. La **SEBJ** et **Hydro-Québec** sont, en effet, les seules sociétés locales à disposer d'une organisation et de structures d'accueil efficaces dans le Grand Nord.

Lorsque l'on interroge **Corinne Bouygues**, la sympathique marraine de la course, qui a

tenu à suivre et à soutenir elle-même jusqu'à la fin ses deux équipes sur ce qui l'a séduite dans l'esprit de cette course elle répond: "L'esprit de **HARRICANA**, sa philosophie, son concept, nous ont d'emblée séduits et pour plusieurs raisons:

- tout d'abord son originalité. Il s'agit d'une grande première. C'est un projet ambitieux et audacieux. Nous aimons encourager les initiatives;

- ensuite, nous avons été sensibles à l'esprit de cette course qui allie l'effort individuel et l'esprit d'équipe;

- enfin, la qualité des organisateurs de cette course garantit le maintien de valeurs fondamentales telles que le respect de l'environnement.

**TF1**, producteur exclusif d'**HARRICANA**, réaffirme sa couverture de l'événement. À cette fin, les moyens techniques, mis en oeuvre sont considérables.

Les trois journalistes **Roger Zabel**, **Jean-Louis Bernadelli** et **Martin Tzara** étaient envoyés par la chaîne dans la seule fin de nous faire vivre cette formidable course. **Xavier Couture**, responsable de cette opération, est

maintenant considéré comme presque canadien par ses amis locaux, à cause des nombreux voyages qu'il a effectué entre les deux pays, pour la préparation de cet événement.

Le directeur général de **TF1** Monsieur **Étienne MOUGEOTTE**, Monsieur **André VALLERAND**, **Ministre du Tourisme**, Monsieur **Gérald TREMBLAY**, **Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie**, Monsieur **John CIACCIA**, **Ministre des Affaires Internationales**, **Ministre délégué aux affaires autochtones** et Monsieur **André BOMBARDIER**, **Vice-président de Bombardier** et de nombreuses autres personnalités étaient présentes à la soirée de clôture animée avec brio et intelligence par le plus sympathique des animateurs **Jean-Guy MOREAU**. ■

#### 00195 - ROME

Via L. Settembrini 30  
Tél: (6) 318160  
Fax: (6) 3598746

### LETTE ET ASSOCIÉS

Avocats  
Agents de Brevets & Marques de Commerce  
Barristers & Solicitors  
Patent & Trade Marks Agents

#### 1204 - GENEVE

1, Place du Port  
Tél: (22) 7811666  
Fax: (22) 285750

#### MONTREAL (H3B 1P9)

615 O. René-Lévesque  
Tél: (514) 871-3838  
Fax: (514) 876-4217

#### TORONTO (M5H 1T1)

120 Adelaide St. W.  
Tél: (416) 361-1166  
Fax: (416) 361-1861

#### OTTAWA (K1P 5B7)

100 Sparks St.  
Tél: (613) 237-6430  
Fax: (613) 563-7671

#### 75008 - PARIS

3, rue du Boccador  
Tél: (1) 47236203  
Fax: (1) 47207679

# L'HOTEL DE LA MONTAGNE

*Un monde d'élégance et de raffinement*



MCMLXXXI



*Médaille d'or du mérite de la restauration  
(1987)*

*Sous le même toit notre havre de plaisirs:  
Restaurant - Bar - Discothèque*

1430, rue de la Montagne  
Montréal (Québec) Canada H3G 1Z5 • Tél.: (514) 288-5656 • Fax: (514) 288-9658

**UNE BANQUE D'AFFAIRES**  
**UNE BANQUE D'AFFAIRES**  
**UNE BANQUE D'AFFAIRES**  
**UNE BANQUE D'AFFAIRES**



***SOCIÉTÉ GÉNÉRALE***  
(CANADA)

Québec  
(418) 529-4504

Montréal  
(514) 875-0330

Toronto  
(416) 364-2864

Vancouver  
(604) 689-2444

## Déjeuner-Causerie

• 2 mai 1990: Mr Bernard BONIN, sous gouverneur de la Banque du Canada.  
Thème: Taux de change et la Politique monétaire au Canada.  
Lieu: Hôtel RITZ-CARLTON

## BAL 1990:

Le BAL aura lieu le Vendredi 27 Avril 1990, dans les grands salons du Windsor sur le thème "Nuit blanche, le bal du Muguet".  
Le prix par personne est de 250\$. Pour tous renseignements et inscriptions prendre contact avec la Chambre de Commerce au 281-1246 Mme LASSALLE.

## Nouveaux Membres

Membre Individuel:  
• Mr Didier VANALDERWERELT  
Compagnie Maritime MARFRET  
• Mr Jean-Paul ALLARD  
Développements Urbains Candiac Inc.  
• Mr Jean-Dominique RICHER  
Photographe

## Nouvelles des sections

Ville de Québec:  
Nouveau Conseil d'Administration pour 1990.  
Président: Paul FORTIN  
Union Canadienne, Cie d'Assas  
1er Vice-Président: Robert KLOSS  
Investissement Immobilier  
2è Vice-Président: Lise McKENNA  
Banque Nationale de Paris  
Secrétaire: Lucien POITRAS  
Trust Royal  
Trésorier: Jean-Pierre PAIEMENT  
Conseiller: Marguerite DEWARREN  
Encadrement du Vieux Port  
Conseiller: Yvon FORTIN  
Caron, Bélanger, Dallaire, C.A.  
Conseiller: Henri F. GAUTRIN  
Groupe Fabritral Inc.  
Conseiller: Patrick VINCENT  
Distribution de Produits Chocolatiers

Les Éditions Anne SIGIER, membre de la section de Québec viennent de recevoir le 1er prix du Concours International de la bande dessinée religieuse qui s'est tenu à Bruxelles le 20 Janvier dernier. Ce prix a couronné l'album consacré à Pierre Joseph Chaumonot, missionnaire en Nouvelle France.

Rappelons que 25 maisons d'éditions en provenance des États-Unis, du Canada, de Suisse, de Belgique et de France étaient en compétition. Toutes nos félicitations à l'heureux gagnant.

## Propositions d'affaires

### Entreprises Françaises

- Société française cherche représentant multicartes pour distribuer des instruments de musique.
- Société française fabricant de vaisselle cherche un distributeur sur le Québec et l'Ontario.
- Investisseur français cherche à reprendre

une entreprise spécialisée dans la distribution de produits agro-alimentaires au Québec.

- Société française prête à prendre une participation majoritaire dans le capital, cherche une entreprise québécoise spécialisée dans la fabrication d'équipements de conversion d'énergie.

- Société française spécialisée dans le traitement des ordures ménagères, recherche un partenaire établi dans l'Ouest Canadien.

- Raymond CHAPON, Ingénieur diplômé du CNAM et de l'ICG et Directeur d'une société de négoce Française, cherche des fabricants Québécois intéressés par la diffusion de leurs produits en France. Coordonnées disponibles au secrétariat de la Revue.

### Entreprises Canadiennes

- Société québécoise recherche pour achat en grande quantité, fabricant français de savons miniatures et de billes d'huile de bain.

- Société québécoise recherche pour achat fabricant français d'outils et d'équipements utilisés dans les garages et ateliers de mécanique.

- Société québécoise distributrice de lunettes recherche pour représentation fabricant français d'une ligne complète de monture (homme, femme, enfant).

- Société Ontarienne recherche pour achat fabricant français de pomme de terre en flocons et amidon.

Pour renseignements: (514) 281-1246

## Nouvelles des entreprises françaises

La "SOCIÉTÉ GÉNÉRALE" premier groupe bancaire privé français déjà présente au Canada par le truchement de sa filiale la Société Générale du Canada, avec un actif de 1.1 milliard de \$, vient de créer une filiale de courtage à Montréal. La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE VALEURS IMMOBILIÈRES INC.

Cette société qui a acquis un siège à la bourse de Montréal, se spécialise dans l'émission de la vente d'obligations publiques ou privées, la négociation de contrats à terme et l'ingénierie financière.

La société PROFINANCES.A. spécialisée dans le capital redéveloppement vient d'acquies une participation majoritaire dans le capital de la société québécoise WIC spécialisée dans la fabrication d'équipements automatisés pour l'alimentation du bétail.

La Société BOUYGUES (numéro un mondial du B.T.P.), associée à la société québécoise POMERLEAU a obtenu un contrat de 186 millions de \$ pour des travaux d'infrastructure (bétonnage des prises d'eau pour une centrale au fil de l'eau), à LG1 dans le cadre de la phase 2 de l'aménagement hydroélectrique à la Baie James.

### Tendances sectorielles:

Sources P.E.E. de Toronto

Fax: (416) 977-7944

État d'avancement d'une ligne de MÉTRO LÉGER sur l'Avenue Spadimer à Toronto.

Ce projet est retardé en raison du choix non arrêté de l'équipement roulant. Cette ligne

comprendra 15 à 20 véhicules, articulés pour certains (LRV et CLRV) pour transporter plus de 6000 passagers par heure. Ce type de métro léger à grande accessibilité représente un intérêt non seulement pour cette ligne mais aussi pour l'ensemble de la ville. Les responsables et décisionnaires sur le choix de l'équipement de ce projet à la "Toronto Transit Commission" envisagent un voyage en Europe pour connaître davantage les réalisations de ce type de transport. À long terme, il existe dans ce secteur, dans la région de Toronto, des projets en matière d'infrastructures et d'équipements pour un montant d'environ 3 milliards de dollars qui seront financés à 78% par la province de l'Ontario.

L'Industrie Canadienne des BATEAUX DE PLAISANCE à moteur est en pleine expansion.

Les ventes sont passées de 50 millions de dollars en 1982 à plus de 270 millions de dollars en 1989.

Bien que les ventes se soient légèrement tassées récemment, les constructeurs canadiens estiment que les années 90 seront très bonnes pour leur industrie qui profite pleinement de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, les taxes étant passées de 15 à 12% depuis 1988 et devant continuer à baisser de 1,5 par an pendant encore 8 ans. Dans cet environnement favorable, les industriels canadiens envisagent des implantations aux USA pour assurer leur développement futur. Par contre, les ventes de bateaux de plaisance à voile enregistrent un recul constant depuis 1985 et aucun retournement de situation n'est attendu.

La Compagnie Gestion Noël Excelsior inc. vient de publier un guide à l'usage des entrepreneurs Québécois qui veulent exporter vers la France et vers l'Europe. Ce guide, intitulé "En affaires avec la France et l'Europe" est disponible au prix de dix dollars au 1505 boulevard Saint-Cyrille Ouest, Québec G1S 1X4. Tél.: (418) 522-6635 ou par Fax (418) 522-3429.

Gestion Noël Excelsior, nouveau membre de notre chambre, est une compagnie Québécoise spécialisée dans le conseil à l'exportation vers l'Europe.

## IMMOBILIER

### À vendre

Joli cottage, situé à SAINT-BRUNO, sur la rive sud, dans un beau quartier calme. Rez de jardin aménagé, 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, bibliothèque, cuisine, salles de bain. Jardin de 8000 pieds carrés. Chauffage bi-énergie. Téléphoner au: 653-7857.

### À louer

Dix grandes pièces chauffées, sur ave d'Auteuil, à deux pas du métro Sauvé et de l'Église.  
1 garage et places de stationnement  
2 salles de bain. Appareils ménagers, tapis et quelques meubles  
Grande cour gazonnée.  
Tél.: 381-4995 ou 620-8799  
Mme Stella Markovic

# LIBRE-ÉCHANGE

## "Les normes techniques et l'accord de libre-échange"

Le Chapitre 6 de l'Accord de libre-échange prévoit l'élimination des normes techniques visant les marchandises autres que les denrées agricoles, les produits alimentaires et les boissons.

Le Canada et les États-Unis ont convenu d'éviter le recours aux mesures normatives telles que les normes et règles des systèmes de certification des produits, qui sont considérées comme des obstacles au commerce.

Ces deux gouvernements s'efforceront donc de rendre leurs mesures normatives plus compatibles pour réduire les coûts d'exportation découlant de l'obligation de respecter actuellement certaines normes. C'est ainsi que des organismes privés basés au Canada et aux États-Unis, comme l'Association Canadienne de Normalisation (ACNOR) ou le United States Underwriters Laboratory (UL) étudient ce nouveau paramètre.

Les deux pays ont décidé de reconnaître mutuellement leurs systèmes d'accréditation des laboratoires et n'exigeront pas que les organismes d'essai, d'inspection et de certification soient situés ou prennent leurs décisions sur leur territoire respectif pour être accrédités.

L'élaboration des normes est laissée à chaque partie. Cependant, le Chapitre 6 de l'accord exige, sauf dans les cas urgents, que le texte intégral des mesures normatives fédérales proposées, soit fourni à l'autre pays. Un délai d'au moins 60 jours doit être prévu avant la mesure en vigueur de ces mesures, de manière à ce que les intéressés puissent faire part de leurs observations.

Étudions maintenant comment sont établies les normes au Canada et aux États-Unis:

### Au Canada

Le Conseil Canadien des Normes (CCN) est l'organisme de coordination national. Il reçoit toutes les demandes de renseignements, afin de répondre à l'engagement concernant l'échange d'informations de l'Accord relatif aux obstacles techniques au commerce du GATT. Sa contribution à la mise en oeuvre des dispositions du Chapitre 6 sera donc essentielle. Le CCN collabore étroitement aux activités provinciales en matière de normalisation. C'est pourquoi les provinces s'en remettent généralement à ses décisions dans ce domaine.

### Aux États-Unis

C'est le National Institute of Standards and Technology (N.I.S.T.) qui coordonne les activités gouvernementales concernant la normalisation. Il gère le système global de l'administration américaine prévu pour l'accréditation des laboratoires et sert de centre de demande de renseignements du GATT pour les États-Unis.

D'après le United States Statement of Administrative Action (SAA), c'est le représentant des États-Unis pour le commerce (United States Trade Representative ou U.S.T.R.) qui est chargé de coordonner pour ce pays, l'application du Chapitre 6 de l'Accord.

Il reste cependant à souligner que les dispositions du Chapitre 6 n'obligent que les gouvernements fédéraux et non pas les gouvernements des provinces ou des états, ni les organismes de normalisation privés.

Ainsi, et contrairement à certains rapports, aucune instance, pas même fédérale, n'est tenue d'harmoniser les normes, mais toutes doivent contribuer à les rendre compatibles et cela s'avère très avantageux pour les fabricants canadiens qui exportent aux États-Unis.

Dossier réalisé par **Isabelle HUE**

# EUROPE 92

## Enfin une télévision sans frontière

À partir de l'automne 1991, les gouvernements des douze ne pourront plus interdire la diffusion dans leurs pays respectifs des programmes de télévision des autres États membres de la Communauté, du moins si les chaînes de télévision en cause respectent les prescriptions de la directive "télévision sans frontière" (loi adoptée le 3 octobre dernier).

Cette directive, adoptée par les ministres des douze, prévoit des règles strictes pour protéger les enfants contre la violence et la pornographie: il est indiqué que les autorités nationales pourront même interrompre les émissions des chaînes qui violeraient ces règlements.

Par ailleurs, le texte interdit la publicité pour le tabac et soumet à de fortes restrictions les messages vantant les boissons alcoolisées. Il limite aussi la durée totale de la publicité à 15% par jour, tout en réduisant les interruptions publicitaires des films à une, toutes les 45 minutes. La directive garantit d'autre part, un droit de réponse "européen" aux personnes physiques et morales calomniées au cours d'une émission.

Il existe cependant un point qui reste très controversé: les Douze devront veiller à ce que leurs chaînes de télévision respectives réservent à des oeuvres européennes plus de 50% du temps d'antenne consacré aux films, séries et feuilletons, dans la mesure du possible.

À titre d'exemples, seront considérées comme européennes les émissions de la Communauté, des autres pays d'Europe de l'Ouest et du Sud membres du Conseil de l'Europe et de pays d'Europe de l'Est ayant conclu des accords spéciaux avec la Communauté Européenne.

**Isabelle HUE**

## Bombardier va de l'avant avec son projet d'un TGV Canadien

Bombardier Inc. se fait le promoteur de l'implantation du TGV français dans le corridor Québec - Windsor.

L'annonce a été faite par le président du Groupe matériel de transport, M. Jean-Yves Leblanc. «La décision d'aller de l'avant avec le projet TGV, a expliqué M. Leblanc, a été prise à la lumière des résultats d'une étude de pré-faisabilité qui a été menée au cours des 18 derniers mois et qui confirme la viabilité économique d'une telle liaison ferroviaire.»

L'étude de pré-faisabilité a porté sur l'implantation d'un service ferroviaire à grande vitesse et à fréquence élevée, reliant Québec, Montréal, Ottawa-Hull et Toronto. Elle prévoit

notamment qu'un tel service desservirait une population de huit millions de personnes et attirerait près de 5,3 millions de voyageurs par an, soit une augmentation de 3,7 millions sur la fréquentation actuelle. Ces données s'appuient sur les changements observés en France depuis la mise en service du TGV et sur des hypothèses de nouvelles répartitions du trafic actuel entre les divers modes de transport.

Selon l'étude, la durée des trajets de gare à gare, calculée en fonction d'une vitesse maximale d'exploitation de 300km/h, serait de 1h35 entre Québec et Montréal, de 1h05 entre Montréal et Ottawa-Hull, de 1h55 entre Ottawa-Hull et Toronto et de 2h45 entre Montréal et Toronto. L'étude démontre, de plus, que les coûts de passage seraient compétitifs avec ceux des autres modes concurrents et toujours inférieurs au prix du billet régulier en avion.

## Flash!

### Tec 90

"Carrefour européen des technologies et de la compétitivité", qui se tiendra:

du 17 au 20 octobre 1990

à Alpexpo - Grenoble - France

Pour les entreprises canadiennes, Tec 90 sera une véritable porte ouverte sur l'Europe à la veille du Marché Unique Européen.

Les accords de coopération entre la région Rhône-Alpes et les provinces canadiennes permettent d'affirmer qu'une large participation du Canada sera assurée à Tec 90.

# Mouvements

## Pierre MacDonald Responsable du Projet TGV

M. Pierre MacDonald s'est joint à Bombardier Inc., à titre de vice-président du Groupe matériel de transport. Dans l'exercice de ses fonctions, M. MacDonald sera responsable du dossier TGV, sous l'angle de la promotion et de la commercialisation du projet et de la réunion d'entreprises et d'institutions aptes à participer à l'implantation d'une liaison dans le corridor Québec - Windsor.

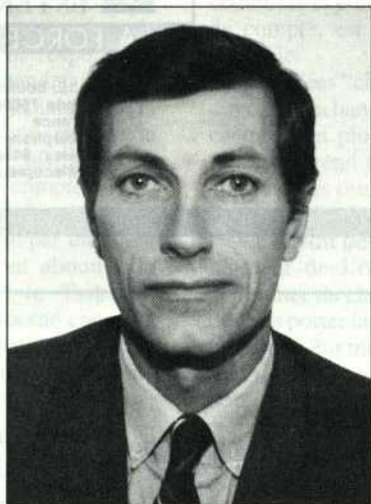
En plus d'identifier et de réunir des partenaires industriels et financiers pour la réalisation du projet TGV, M. MacDonald s'emploiera à faire la démonstration de la pertinence et des avantages comparatifs du système, entre autres, auprès du groupe de travail Bujold-Carman qui a été formé par le Québec et l'Ontario pour examiner les options

offertes pour le transport-voyageurs dans le corridor Québec - Windsor, et auprès de la Commission royale d'enquête qui se penche sur l'avenir des transports voyageurs.

## Un nouveau président pour CANADAIR

Bombardier Inc. a annoncé la nomination de M. Robert E. Brown au poste de président de Canadair. À ce titre, M. Brown sera responsable de l'ensemble des activités de Canadair. Au cours des trois dernières années, M. Brown a assumé la fonction de vice-président senior, planification stratégique et développement corporatif, au siège social Bombardier. Il a notamment joué un rôle important dans l'acquisition de la société Short Brothers PLC, de Belfast, en Irlande du Nord.

## Jean-François Pichard du Page président du Comité des Français de Montréal



Nous sommes très heureux d'apprendre la nomination de Monsieur Jean-François Pichard du Page à la présidence du Comité des Français de Montréal pour les célébrations du 350ème anniversaire de la Fondation de la Ville - qui vient de se constituer.

Monsieur le Consul Général Jean-Pierre Beauchataud, est Président d'honneur de ce comité dont on peut rappeler les principaux objets:

- sensibiliser la communauté française de Montréal au 350ème anniversaire de la Ville de Montréal
- être un reflet du dynamisme de cette communauté, notamment en suscitant les intérêts et en favorisant la mise sur pied, la promotion et l'harmonisation de projets, dans un souci de coordination;
- être un interlocuteur privilégié de la communauté française de Montréal auprès de la Corporation des commémorations du 350ème anniversaire de Montréal.

Plusieurs membres éminents de notre Chambre sont impliqués à différents titres

sur ce comité des Français de Montréal pour le 350ème anniversaire de la Ville.

Le Bureau exécutif est constitué de:

**MM. Henri Biard**  
**Hervé Fisher**  
**Alain Nonat**  
**Daniel Pourchaut,**  
Vice-présidents  
**M. François Jonathan,**  
Trésorier  
**Mme Hélène Tirole,**  
Secrétaire

Indépendamment des membres du Conseil d'administration, (où nous trouvons Mr. **Bertrand Namy**, vice-président de notre Chambre de Commerce Française au Canada), citons parmi les membres fondateurs MM **Philippe Dalle**, Président de Cosmair Canada, **Michel Malis**, Directeur Général d'Air France, **Roland Olivier**, Président Directeur Général de C.G.E. Alstom sans oublier le Président de notre Chambre de Commerce, Mr. **Jean-Pierre Sutto**.

## Claude Breining, Président de Télémécanique Canada

Monsieur Bernard Lancian, Directeur Commercial de Télémécanique, a le plaisir d'annoncer que Monsieur Claude Breining est nommé Président de Télémécanique Canada.

Monsieur Claude Breining remplace Monsieur Jacques Billiard qui devient Directeur Commercial de Télémécanique pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique Latine.

## Offres et demandes d'emploi

Jeune femme (33 ans), diplômée de l'ESSEC, option Comptabilité-Finance, Ingénieur financier chez BULL S.A. en France de 1980 à 1988, cherche un poste financier. Madame K.B. NET: (514) 468-1199

**Bertrand MARTELLE** (25 ans), diplômé de l'ESCAE d'Amiens, option Marketing, ayant effectué sa dernière année d'école à HEC Montréal et son service national en coopération au Poste d'Expansion Économique de La Haye (Pays-Bas), cherche un poste de marketing. Tél.: (514) 739-2137.

**Françoise CADIOU** (23 ans), Ingénieur diplômée de l'INSA (Physique) et étudiante en DESS à l'Institut d'Administration des Entreprises de Montpellier, cherche un stage de deux mois ou plus pour l'été 1990. C.V. disponible au secrétariat de la Revue.

**Guy-Bernard HATIF** (36 ans), diplômé du Centre d'Enseignement et de Promotion du Tourisme (Paris), section Hôtel-Restaurant, actuellement Directeur des Ventes au Québec d'une société de vins et spiritueux, cherche un poste commercial. Tél.: (514) 684-8239.

**Valérie CAILHOL** (25 ans), titulaire d'un MBA de l'Université de Hartford (USA), spécialisation Commerce International et Marketing, cherche un poste de marketing. Tél.: (514) 933-8948.

**Laurent MOJICA** (23 ans), titulaire d'un BTS de Commerce International et étudiant à HEC Montréal, cherche un poste de VSNE pour la rentrée 1990. Tél.: (514) 482-2304 ou 485-0630.

**Didier PAUTRAT** (22 ans), étudiant en Génie Mécanique à l'Institut Polytechnique de Coventry (Angleterre), cherche un poste de VSNE. Coordonnées disponibles au secrétariat de la Revue.

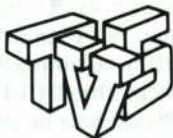
**Pierre-Christian IMBERT** (25 ans), diplômé de Sciences-Po Paris, section Ecofi, et titulaire d'une maîtrise de Droit des affaires, cherche un stage à Toronto pour le printemps 1990. Tél.: (416) 463-2033.

Pour tous renseignements  
Tél.: (514) 281-1246

# Les Franco-Québécois commencent par TV 5

Les Franco-Québécois ont toutes les raisons du monde de se réjouir, car avec la venue de TV 5 sur le câble, ils peuvent maintenant avoir accès aux nouvelles fraîches d'outre-mer, tous les jours.

## Commencez par TV 5!



La télévision internationale qui parle français.

CONSORTIUM DE TELEVISION  
QUÉBEC CANADA  
1755, boul. René-Lévesque Est  
Bureau 101  
Montréal (Québec)  
H2K 4P6  
Tél.: (514) 522-5322

RETRANSMISSION  
PAR SATELLITE

Exportation  
Recherche de partenaires  
Implantation à l'étranger

# L'EUROPE

Via Raymond Chabot International

Experts-conseils en:  
Management  
Gestion de projets  
Financement  
Implantation  
Fiscalité  
Fusions et acquisitions  
Marketing  
Recrutement de cadres



RAYMOND CHABOT  
INTERNATIONAL  
LA FORCE DU CONSEIL

135, boulevard Haussmann  
Paris 75008  
France  
Téléphone: 42 89 41 66  
Télex: 648043 F  
Télécopieur: 42 89 32 70



**Bombardier Inc.**  
Chef de file canadien  
dans les industries  
du matériel de transport  
et de l'aéronautique

## PHILLIPS & VINEBERG AVOCATS

5 PLACE VILLE MARIE, 17IÈME ÉTAGE  
MONTRÉAL, QUÉBEC  
CANADA H3B 2G2

TÉLÉPHONE: (514) 866-8541  
TÉLÉCOPIEUR: (514) 875-0344

### GOODMAN FREEMAN PHILLIPS & VINEBERG

#### TORONTO

20 QUEEN STREET WEST  
BOX 30, SUITE 3000  
TORONTO, ONTARIO M5H 1V5  
(416) 979-2211

#### VANCOUVER

HONGKONG BANK OF CANADA BUILDING  
1900 - 885 WEST GEORGIA STREET  
VANCOUVER, BRITISH COLUMBIA V6C 3H4  
(604) 683-4201

#### NEW YORK

350 PARK AVENUE  
10TH FLOOR  
NEW YORK, NEW YORK 10022  
(212) 308-8866

#### HONG KONG

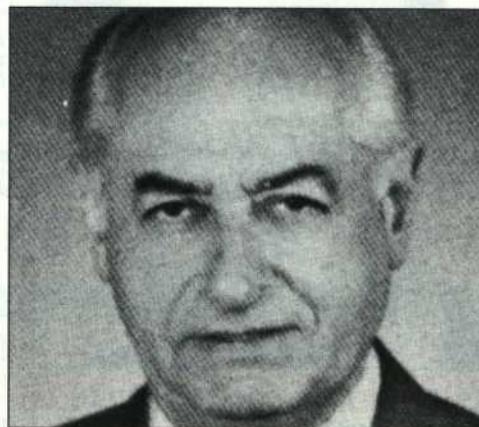
3504 WEST TOWER  
BOND CENTRE  
89 QUEENSWAY, HONG KONG  
852 (5) 221061

#### PARIS

10, AVENUE DE MESSINE  
5ÈME ÉTAGE  
75008 PARIS, FRANCE  
33 (1) 45 63 95 23

# Responsabilité pénale, complicité, règlement de comptes entre malfaiteurs.

Par RAYMOND LETTE c.r.



**O**n peut être civilement responsable d'une faute commise par autrui. Ainsi, le mandant est responsable des dommages causés par son mandataire. Mais il en va tout autrement en matière de responsabilité pénale: personne ne peut être puni pour les faits d'autrui.

Une modeste entorse à ce principe important, qui n'a toutefois rien d'outrageant au point de vue moral, vient d'être faite dans le projet du nouveau "Code Badinter": une personne morale pourra être tenue pécuniairement responsable des infractions pénales de ses mandataires. Le Code criminel canadien, lui, n'a jamais exclu la responsabilité pénale d'une personne morale; la punition se limite à une amende, les peines de prison n'entrant pas en ligne de compte.

Dans le cas précis d'une infraction à la législation des changes, commise par un client d'une banque, les poursuites ont abouti à la condamnation du client par le Tribunal correctionnel. Le client s'est retourné contre la banque, lui demandant réparation pour le préjudice subi, en lui reprochant d'avoir manqué à ses devoirs de conseil et de contrôle.

### Il a été débouté pour le double motif:

1) son recours contre la banque violait l'ordre public basé sur la personnalité des peines;

2) il ne pouvait pas ignorer l'existence de la réglementation des changes qui prohibe ce genre d'opération, et son recours contre la banque était de la nature d'un règlement de comptes entre co-responsables. Or, un principe ancien veut que l'accès au prétoire soit interdit dans de tels cas.

(Paris, 1.12.88)

### Formules de chèques

Dans son essence, le chèque n'est rien d'autre qu'un ordre donné à son banquier de payer une somme définie. Un tel ordre pourrait donc, en principe, être donné sur n'importe quel bout de papier et même sur un drap de lit.

Le chèque se distingue de la cession de créance par la simplification des formalités:

- pour sa validité, et la validité des cessions ultérieures à l'égard des tiers, il n'est en effet pas nécessaire de notifier au débiteur l'émission de cet effet de commerce, ni les endossements et les transmissions postérieures à l'émission.

En somme, c'est une traite tirée non pas sur un particulier mais sur une banque.

En France, le législateur, suivant une vieille tradition, veut voir dans le signataire du chèque, l'émetteur d'un moyen de paiement sûr: il sanctionne donc pénalement l'émission d'un chèque sans provision.

Les chèques postdatés ne sont pas tolérés comme tels et peuvent être encaissés immé-

diatement, quelle que soit la date inscrite.

Mais transformer ainsi tout un chacun en Gouverneur de la Banque de France comporte des risques, d'où la nécessité d'une réglementation minutieuse visant à prévenir les astuces et les malhonnêtetés.

C'est ainsi que les banques se sont vues imposer des charges et des responsabilités coûteuses et embarrassantes dont le coût, en fin de compte, est supporté par l'ensemble de la clientèle.

Parmi ces "charges", notons la responsabilité directe de la banque dans le paiement de certains chèques, en plus de sa responsabilité générale (qui comprend un devoir d'investigation et de contrôle des titulaires d'un compte et même sur leurs mandataires).

Ce devoir de prudence doit s'exercer déjà au moment de l'ouverture du compte et de la délivrance du chèque. Les formules de chèques doivent porter la désignation du compte et de son titulaire. Leur maniement et leur remise au client font l'objet de précautions particulières (accusé de réception, utilisation du courrier recommandé, etc...).

Dans une décision récente où il était question de l'émission d'un chèque sans provision par une société en voie de formation, la banque a échappé de justesse à la condamnation en prouvant qu'elle avait fait preuve de toute la diligence voulue, et notamment:

- d'avoir vérifié auprès de la Banque de France qu'aucune sanction n'avait été prononcée contre les fondateurs;

- d'avoir également vérifié la viabilité du projet de fondation en examinant les statuts certifiés, et d'avoir procédé aux vérifications auprès du conseil juridique chargé de la constitution de la société;

- d'avoir signifié sans délai aux fondateurs, dès l'émission du premier chèque sans provision, l'interdiction d'émettre de nouveaux chèques.

(Paris - 5/10/89)

### Libération d'actions par compensation

Les actionnaires des personnes morales à responsabilité limitée, ne sont responsables que du montant de souscription des actions: les créanciers de la société doivent en effet être certains que celle-ci dispose, ou peut disposer, de la totalité du capital souscrit.

Parmi les modes d'extinction d'obligations, le Code Civil prévoit la compensation.

L'actionnaire peut-il s'acquitter de l'obligation à l'égard de la société, découlant des actions souscrites mais pas encore libérées, au moyen de la compensation avec une créance qu'il tient contre la société?

La Cour de Paris a répondu par l'affirmative, se limitant au rappel des dispositions de l'article 1290 du Code Civil, qui édicte: la compensation légale (donc sans formalités d'aucune sorte) s'opère automatiquement entre deux créances réciproques, pour autant qu'elles soient certaines, liquides et exigibles.

Bien entendu cette compensation est faite jusqu'à concurrence de la plus petite des deux créances.

(Paris - 8/05/89)

### Société en voie de formation

Des actes, de nature à bénéficier ou nuire à une société, sont souvent posés avant l'accomplissement des formalités qui consacrent son existence légale. Ils aboutissent parfois à des conséquences non voulues, notamment lorsque les engagements des fondateurs, contractés pendant cette période précaire, ne sont pas repris par la société.

En effet, l'article 5 de la Loi du 24 juillet 1966 énonce que les personnes qui ont agi au nom d'une société commerciale en formation sont tenues solidairement responsables des obligations non reprises, après sa constitution, par la société.

La Cour de Versailles a déclaré débiteur principal, tenu personnellement au remboursement du prêt d'une société qui n'a pas été constituée en définitive, le fondateur et futur gérant d'une société à responsabilité limitée en voie de formation.

(Versailles - 24/11/88)

### La société-mère et sa filiale

Chacune d'elle a sa personnalité juridique distincte et le fait que l'une détienne toutes les actions de l'autre, utilise les mêmes dirigeants et mandataires, et traite le même genre d'affaires, ne change rien au principe qu'il y a séparation de patrimoines entre les deux, la responsabilité de chaque société étant limitée à ses propres engagements.

Il en serait autrement en cas de fraude.

(Paris, 31/5/89)



Par M. FRANÇOIS JONATHAN  
Président  
Banque Nationale de Paris  
(Canada)

**A**u vu des derniers indicateurs conjoncturels qui permettent d'affiner les estimations des principales variables économiques, 1989 aura sans doute été d'un aussi bon cru que 1988. Une croissance soutenue, + 3,6% pour le PIB marchand (+ 3,8% en 1988), s'accompagne de déséquilibres relativement contenus. Avec une hausse de 0,2% en novembre, l'indice des prix devrait ressortir à 3,6% en glissement pour l'année (+ 3,1% en 1988) soit seulement 0,5 point de plus que l'indice allemand. Les créations nettes d'emplois - environ 350 000 pour l'ensemble des salariés - ont permis de faire reculer le taux de chômage - moins qu'on ne l'espérait toutefois - de 9,8% en décembre 1988 à 9,4% en décembre 1989 (estimé). Toutefois, avec un solde négatif de 8,7 milliards en octobre, le déficit de la balance courante a été quasi-stable (25 milliards contre 21,5 en 1988) grâce aux excellentes performances des échanges touristiques.

Le déficit de nos échanges de produits manufacturés s'est régulièrement creusé tout au long de l'an passé: 10,2 milliards au premier trimestre, 14,1 au second, 17,6 au troisième et environ 20 au dernier donneront un total de plus de 60 milliards en 1989 (38,3 milliards en 1988). Cette évolution intra-annuelle prolonge une dégradation

observée depuis 1985. Cette année-là, nos échanges de produits manufacturés avaient dégagé un excédent de 82,9 milliards de francs.

La compétitivité-prix des produits industriels français a cessé de se dégrader depuis 1988 et ne peut plus être considérée depuis lors comme un handicap.

Reste le niveau de l'activité qui pourrait être considéré comme trop élevé, sous le double point de vue d'un éventuel excès de demande interne et d'une insuffisance des capacités de production à satisfaire les commandes françaises ou étrangères.

## I. Les ambiguïtés du dynamisme de la demande interne.

La demande intérieure peut être considérée comme trop dynamique sous deux aspects:

- tout d'abord, dans la modification de sa structure. Depuis 1988, elle s'est de plus en plus orientée vers sa composante la plus gourmande en produits importés, l'investissement en biens d'équipement professionnel, poste à lui seul responsable de plus de la moitié de la dégradation du solde des échanges de produits manufacturés en deux ans.

- ensuite, dans sa progression comparée à celle des pays étrangers. Alors que la demande intérieure française et celle de nos huit principaux partenaires commerciaux avançaient d'un même pas en 1987 et en 1988, il est vraisemblable que notre demande intérieure progresse depuis lors plus rapidement. Cet écart est imputable essentiellement à l'évolution relativement atypique de la consommation des ménages français. En effet, cette dernière s'est légèrement accélérée depuis 3 ans (+ 2,4% en 1987, + 2,8% en 1988, + 3% en 1989 et en 1990), alors qu'elle a décéléré depuis 1989 aux États-Unis, au Canada, en Italie et en Grande-Bretagne et qu'une accélération en RFA et au Japon n'est attendue que pour cette année.

L'accélération de la consommation - sur un rythme de 4% l'an au second semestre de l'an passé - ne devrait être que provisoire car elle résulte d'une vive poussée du pouvoir d'achat du revenu disponible au second semestre 1989 (+3,1% contre + 0,6% au premier semestre selon l'INSEE). D'une part, la hausse des prix a ralenti, d'autre part les revenus nominaux ont été alimentés par la prime de croissance versée aux fonctionnaires. Avec un taux d'épargne stabilisé à 12,4%, les ménages français ne sont ni plus cigales, ni plus fourmis qu'ils ne l'étaient deux ans plus tôt.

En fait, le nouveau régime de croissance de la consommation des ménages sur la période 1988-90 (+ 3% l'an environ contre + 1,9% l'an sur la période 1983-87) repose pour une large part sur la reprise de l'emploi. Les créations nettes d'emploi salarié, quasi-nulles au cours des années 1983-87, dépasseront 900 000 en 3 ans (262 000 en 1988, 350 000 environ en 1989 et près de 300 000 en 1990, soit +1,7% l'an en moyenne).

Le diagnostic éventuel d'une quasi-surchauffe de l'économie française doit donc être apprécié au regard de l'ensemble des causes et des effets. La progression soutenue du revenu des ménages provient davantage de l'emploi que des salaires individuels.

Les créations nettes d'emploi attisent la consommation et donc aussi certes les importations de biens de consommation - ces dernières n'avaient toutefois progressé que de 11,5% en glissement annuel au troisième trimestre 1989, soit la croissance moyenne de l'ensemble des importations industrielles - mais elles permettent parallèlement

de boucler plus facilement le budget de l'État de la Sécurité Sociale dont le financement aurait dans le cas contraire exercé un effet d'éviction sur l'épargne privée et obéré à terme des progrès de l'investissement.

Les trois principales caractéristiques du renouveau de la croissance française depuis 1988, à savoir la force composante industrielle de la demande, la reprise de l'emploi et l'embellie de l'investissement, sont donc malheureusement à l'origine d'un décalage conjoncturel entre la France et ses principaux partenaires et d'un déficit industriel accru. Les marges de manoeuvre macro-économiques sont donc plus étroites que le redressement depuis quelques années des profits des entreprises ne le laisserait supposer.

## II. Les tensions sur les capacités: un facteur provisoire de dégradation.

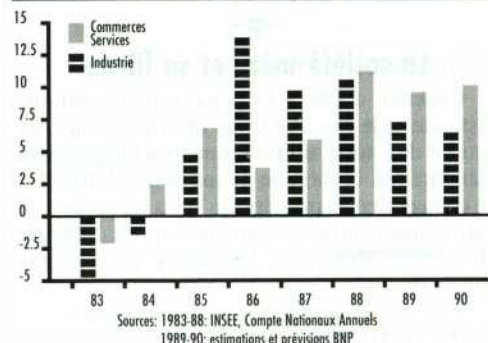
Deuxième manifestation du risque de surchauffe, le taux élevé des capacités de production a atteint le maximum historique de 85,9% dans l'industrie en octobre 1989, selon la dernière enquête trimestrielle de l'INSEE. Or, ces tensions sur les capacités sont vraisemblablement cause de l'essentiel de la dégradation du solde industriel l'an passé. D'une part, le creusement du déficit en 1989 provient surtout des exportations, stabilisées tout au long de l'année au niveau enregistré au premier trimestre alors que les importations ne s'accéléraient pas.

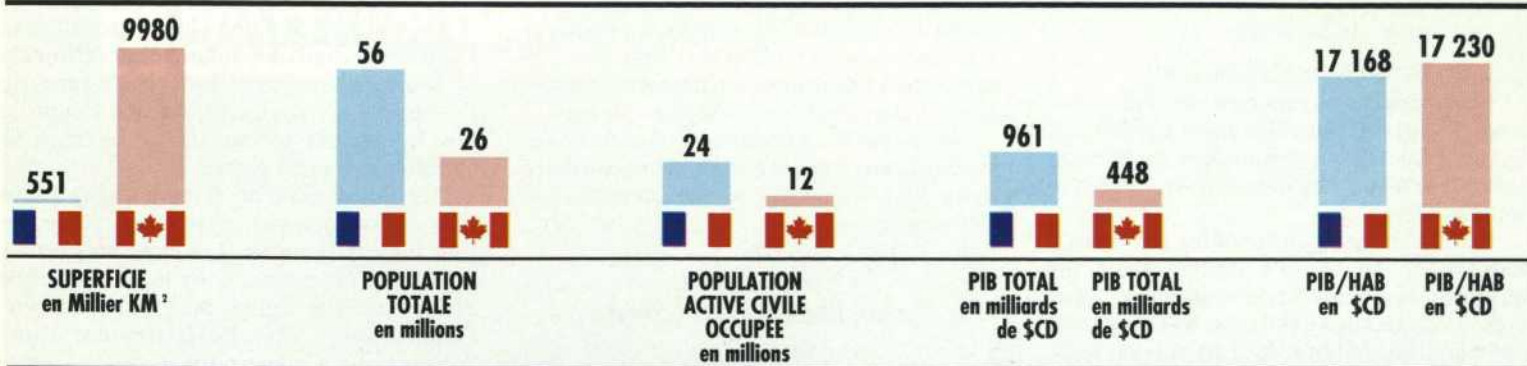
Toutefois, il est possible que dès cette année apparaisse une relative détente des capacités. Dans le secteur critique des biens intermédiaires, une décélération de la demande s'est amorcée l'an passé: depuis octobre 1989, les goulots de production se sont détendus et le niveau des stocks s'est redressé (enquête INSEE dans l'industrie). Du reste, les prix de production ont ralenti sensiblement à partir de la mi-1989. Par ailleurs, l'effort d'investissement dans l'industrie est remarquable. Révisée à la hausse pour cette année dans l'enquête auprès des industriels de novembre 1989 (+ 10 à + 11% prévu en volume pour 1990), cette augmentation porterait la progression totale de l'investissement dans l'industrie à + 43% en 4 ans. Or, comme la part allouée aux investissements de capacité s'est redressée de 10% du total des investissements en novembre 1986 à 22% prévus pour cette année, il est possible d'estimer que les investissements de capacités auront plus que triplé en 4 ans. D'où une détente vraisemblablement rapide au taux d'utilisation des capacités de production.

Fondamentalement, la croissance française repose sur des bases saines mais, cette évolution se heurte aux lacunes antérieures de notre économie: les tensions sur les capacités et l'inadaptation de l'offre nationale engendrent une aggravation du déficit dès lors d'un décalage conjoncturel apparaît. Certes, il est vraisemblable qu'une bonne part des facteurs de dégradation disparaîtra spontanément au cours des prochains trimestres. Le rééquilibrage attendu de la demande entre l'industrie et les services marchands (INSEE, note de conjoncture de décembre 1989), la détente prévisible des capacités et sans doute une décélération en 1991 de l'investissement dans l'industrie le laissent du moins supposer. Mais en attendant cette amélioration toujours hypothétique, il serait souhaitable d'annuler l'écart prévisible entre les demandes intérieures française et étrangères - de l'ordre de 0,4 point en 1990 - sans pour autant affaiblir l'investissement. Ceci signifierait une très légère décélération du revenu disponible des ménages. ■

## INVESTISSEMENT PRODUCTIF

Variation annuelle, %, en volume





	OCTOBRE 89		NOVEMBRE 89		DÉCEMBRE 89		JANVIER 90		1989 évolution annuelle	
	FF	CD\$	FF	CD\$	FF	CD\$	FF	CD\$	FF	CD\$
PRODUCTION	1,2	-0,3	1,0	0,4	-1,4	0,2	1,1	nd	3,3	2,9
PRIX À LA CONSOMMATION	0,2	0,4	0,4	0,3	0,2	-0,1	0,1	0,8	3,5	5,0
TAUX DE CHÔMAGE	9,5	7,4	9,5	7,6	9,4	7,7	9,4	7,8	9,6	7,5
SALAIRES ET TRAITEMENT	0,6	0,7	0,1	0,6	0,3	0,4	0,2	nd	4,1	9,5
EXPORTATION	-1,6	1,1	3,4	-1,0	-3,0	-4,5	9,5	4,6	14,5	1,2
IMPORTATION	9,3	5,6	-2,4	-8,1	-3,1	3,0	7,2	2,0	15,1	5,3
TAUX DE COUVERTURE	88%	97%	94%	105%	94%	99%	96%	102%	96%	103%
COURS MOYEN FF/CD\$	5,37	—	5,26	—	5,12	—	5,03	—	5,41	—
COURS MOYEN CD\$/FF	—	0,186	—	0,190	—	0,195	—	0,198	—	0,184

nd: Non chiffré



Comptables agréés - Experts comptables

2 Complexe Desjardins, Bureau 2600  
C.P. 153, Montréal, (Québec) H5B 1E8  
Tél.: (514) 281-1555 Télécopieur: (514) 281-1150

PARTOUT AU CANADA  
ET DANS LES GRANDS CENTRES  
INTERNATIONAUX

FRANCE  
Paris, 75008  
COFFRA  
Compagnie Fiduciaire France-Allemande  
155, Boulevard Haussman  
(1) 43 59 33 88

- Acquisition d'entreprises
- Implantation d'une société
- Relations bancaires
- Systèmes de comptabilité
- Audit et bilan
- Fiscalité Canadienne et Québécoise
- Contrôle budgétaire

## BLAKE, CASSELS & GRAYDON

Avocats  
Agents de brevets et marques

B.P. 25, Commerce Court ouest  
Toronto, Ontario M5L 1A9

Téléphone: (416) 863-4305  
Facsimilé: (416) 863-2653

Toronto • York Region • Ottawa • Calgary • Vancouver • England

## Chez la MÈRE MICHEL



Le restaurant  
français idéal  
pour toutes  
vos célébrations  
(de deux à quarante personnes)

1209, rue Guy, Montréal, QC • (514) 934-0473

# salons français

## Informations

### • Montréal

PROMOSALONS CANADA, Salons Spécialisés Français  
C.P. 1302, Place Bonaventure Montréal, (Qué.) H5A 1H1  
Tél.: (514) 861-5668  
Télex: 055-61761, Fax: (514) 861-7926

### • Toronto

PROMOSALONS CANADA, French Trade Exhibitions  
1200 Bay Street - Suite 503  
Toronto, (Ont.) M5R 2A5  
Tél: (416) 929-2562 Fax: (416) 929-2564

## Batimat

### Member of the Blenheim Group

Following its diversification and development strategy, the Blenheim Exhibitions Group PLC, Premier European Exhibition and Conference Organiser, now owns the Batimat Group.

Batimat is the organiser of the BATIMAT Exhibition, the world's leading show for building materials and equipment. This prestigious biennial exhibition was created in 1959 and was held for its 17th session from 7 to 14 November 1989 at the Porte de Versailles Exhibition Centre on a surface area of 220 000 m<sup>2</sup>.

Batimat also organises the EQUIP'BAIE Exhibition, (Windows, Locks and Solar Protection) which was a great success when it was held for the first time in 1988, and the BATIBOIS Exhibition (Wood Applications in the Building and Construction Industries).

Agreements have been made to keep Mr Emile WILLEME, General Manager of Batimat, and his team in charge of the organisation and development of the shows.

The Blenheim Group, with Mr Patrick LECETRE (Chairman) and Mr Gérard BECKER (General Manager), is at the head of almost 35 shows in France

## 1990 Tapirug

### International Carpets and Tapestries Exhibition Success!

TAPIRUG took place January 12-16, 1990, at the Paris-Nord - Villepinte Fairgrounds.

TAPIRUG 90 marked the second time this highly "focused" event, stemming from the International Competes Exhibition.

TAPIRUG 90 welcomed 7.999 visitors, 6.639 French and 1.360 foreign. In 1989, the show was held at Le Bourget, and welcomed 2.881 professionals (2.445 French and 436 foreign). The figures speak for themselves: an over-all increase of over 177,5%, with 171,5% for the French and 212% for foreigners.

So this year, 42 exhibitors saw 7.999 visitors, and that is a fine proportion!

This striking increase is due to 2 main reasons:

TAPIRUG has found itself. It has positioned itself with respect to the past, and vis-à-vis other events in the sector.

But above all, it has joined PERSPECTIVES and the latter's other 10 partner shows, leaving Le Bourget to set up shop at the Paris-Nord - Villepinte Fairgrounds.

TAPIRUG, the International Carpets and Tapestries Exhibition, has found its "royal road".

## Le salon international du meuble

Paris-Janvier 1990

Un salon incontournable

Premier rendez-vous mondial 1990 des professionnels de l'ameublement, le Salon International du Meuble de Paris a accueilli cette année les créations de 1.068 exposants, dont 442 étrangers représentant 34 pays.

Sur 135.000 m<sup>2</sup> d'exposition, exposants et négociants ont pu profiter de l'ensemble des atouts mis à leur disposition pour amorcer une année commerciale des plus prometteuses.

Nouveautés, Tendances, Animations, Informations: tout a été réuni pour contribuer au succès, à la réussite tant côté fabricants que côté négoce.

## Premiers résultats Salon des arts ménagers: toujours mieux...

Le Salon International Professionnel des Arts Ménagers 1990: une excellente session.

1990: Une fréquentation internationale accrue

Le Salon International Professionnel des Arts Ménagers qui s'est tenu du 12 au 15 janvier 1990 au Parc d'Exposition de Paris-Nord à Villepinte a reçu 44.954 visiteurs, soit 38.518 visiteurs français et 6.436 visiteurs étrangers.

Un bilan tout à fait positif: par rapport à 1988, qui comprenait comme cette année, la participation de l'ensemble des fabricants de meubles de cuisine et de salle de bains, le nombre de visiteurs en 1990 a connu une progression de 2,8% des visiteurs français et de 50,4% des visiteurs étrangers, ce qui assoit définitivement la vocation internationale du salon, soit une progression globale de 7,7%.

Le Salon International Professionnel des Arts Ménagers 1990, a compté 578 exposants dont 312 français et 266 étrangers de 31 nationalités. Il a en outre occupé la totalité des halls 3, 4 et 5 (85.000 m<sup>2</sup> de superficie brute), soit une augmentation de 18% par rapport au salon de 1988 qui, rappelons le, était un salon où la section cuisine-salle de bains était déjà fortement représentée.

Au travers des quatre organisations professionnelles représentées - le GIFAM - Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils d'Équipement Ménager - le S.N.E.C. - Syndicat National de l'Équipement de la Cuisine - l'UNIFA - Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement - l'UNITAM - Union Intersyndicale des Fabricants d'Articles pour la Table, le Ménage et Activités Connexes - le Salon International Professionnel des Arts Ménagers couvre un chiffre d'affaires de 28,5 milliards de Francs, avec un effectif de près de 80.000 salariés et une balance commerciale positive.

## 9<sup>ème</sup> salon international de la franchise - Numéro 1 mondial -

Première manifestation mondiale reflète son marché, le 9<sup>ème</sup> Salon International de la Franchise ouvre ses portes à Paris au Parc des Expositions de la Porte de Versailles du 23 au 26 Mars 1990.

Cette manifestation est organisée par PADCO-BLENHEIM sous le haut patronage de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA FRANCHISE, laquelle s'attache à développer, défendre et représenter le monde de la Franchise.

En huit ans, le Salon International de la Franchise a acquis une notoriété internationale et s'impose aujourd'hui, à l'heure de l'ouverture des frontières, comme l'outil de développement incontesté de ce marché spécifique en plein essor.

Sur plus de 6000 m<sup>2</sup>, il réunira cette année 250 exposants parmi lesquels 13% de franchiseurs étrangers. Les exposants seront répartis en 7 secteurs d'activités: Équipement de la personne, Équipement de la maison-Décoration, Hôtellerie-Restauration-Alimentaire, Cadeaux-Jouets-Accessoires, Franchise de Service (automobile, loisirs, immobilier...), Prestataires de services et un département Master Franchise regroupant les enseignes internationales exportant leur savoir-faire.

## Quojem

### Salon international des professionnels de l'aménagement de la maison et du jardin.

Après les Salons de Chicago et de Cologne, le QUOJEM est le troisième Salon professionnel pour l'évolution et le renouveau de l'habitat et du jardin.

Cette place conforte le QUOJEM dans sa vocation de Salon européen et la fréquentation de nombreux visiteurs étrangers témoigne de l'intérêt que cette manifestation suscite au delà de nos frontières. Signalons, à cet effet, le travail performant réalisé par le CLUB DES ACHETEURS INTERNATIONAUX, en collaboration avec PROMOSALON et les CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES à l'Étranger, puisque cette année - et nombreux sont les exposants qui peuvent en témoigner - la progression des visiteurs étrangers est plus que sensible.

L'édition 1989 du QUOJEM aura accueilli 28.154 visiteurs dont 3.329 étrangers venant essentiellement de Belgique, Hollande, RFA, Suisse, Italie et Espagne.

Rendez-vous au QUOJEM du 23 au 26 septembre 1990

## Pollutec 90

### Pollution control exhibition 20 - 23 November 1990 Lyon

Awareness of problems affecting the environment is still growing apace. As a result, industrialists and local communities are now worrying even more about the risks likely to lead to dangerous consequences in the fields of water and air pollution, noise abatement and waste disposal.

The pollution control market is therefore a growth sector, regarding both prevention and the fight against chronic and accidental pollution and nuisance, as witnessed by the parallel growth of the sector's trade show: the 7th International POLLUTEC exhibition to be held in Lyon from 20 to 23 November 1990.

The show's organisers, who had forecast a 50% increase over 1988 and therefore reserved 3 exhibition halls for a total area of 16,000 m<sup>2</sup>, have announced that 70% of this area had in fact already been booked by 15 September



**PRATT & WHITNEY  
CANADA**

LE POUVOIR DE L'IMAGINATION



Banque Nationale de Paris  
(Canada)

La Banque Nationale de Paris (Canada) est une filiale à part entière de la Banque Nationale de Paris implantée dans près de 80 pays. Avec un bilan total de 210 milliards de dollars canadiens, la BNP figure parmi les plus grands banques mondiales et à l'heure du marché unique européen s'affirme comme le leader en Europe. Implantée au Canada depuis plus d'un quart de siècle, la BNP (Canada) a un actif de 1.7 milliard de dollars, 350 employés et 7 succursales dont 5 au Québec. Très bien introduite auprès des P.M.E. locales, la BNP (Canada) fait bénéficier ses clients des services de qualité d'une institution de taille humaine mais ayant aussi la puissance et le réseau d'une des plus grandes banques mondiales. Elle offre à l'entreprise canadienne un "plus" qui peut devenir décisif dans la compétition internationale.

**Montréal**

Tour BNP  
1961, av. McGill Collège  
Montréal, Québec  
H3A 2W8  
Tél.: (514) 285-6000  
Télex: 05-25241  
Fax: (514) 285-6278

**Québec**

500, rue Grande Allée Est  
Québec, Québec  
G1R 2J7  
Tél.: (418) 647-3858  
Télex: 05-13947  
Fax: (418) 522-2748

**Sherbrooke**

2320, rue King Ouest  
Sherbrooke, Québec  
J1J 2E8  
Tél.: (819) 566-4883

**Trois-Rivières**

1350, rue Royale  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 4J4  
Tél.: (819) 373-6113

**Laval**

4, Place Laval  
Bureau 520  
Laval, Québec  
H7N 5Y3  
Tél.: (514) 662-6052

**Toronto**

36 Toronto Street  
Suite 750  
Toronto, Ontario  
M5C 2C5  
Tél.: (416) 360-8040  
Télex: 06-23672  
Fax: (416) 947-3541

**Vancouver**

Suite 1201  
700 West Pender Street  
Vancouver, B.C.  
V6C 1G8  
Tél.: (604) 688-2212  
Télex: 04-51569  
Fax: (604) 688-4613



LA BANQUE EST NOTRE METIER



SIÈGE SOCIAL À MONTRÉAL

Photo: The Canadian Press